REPUBLIQUE DU SENEGAL
REGION DE SAINT-LOUIS
DEPARTEMENT DE PODOR
ARRONDISSEMENT DE SALDE
COMMUNAUTE RURALE DE BOKKE DIALLOUBE

- - - - - - - - - - - - - - - - - -

PROGRAMME NATIONAL DE DEVELOPEMENT LOCAL (PNDL)

PLAN LOCAL DE DEVELOPPEMENT DE LA COMMUNAUTE RURALE DE BOKKE DIALLOUBE (PETE)

Accord de crédit n° 4166-sn
Financement : IDA/ETAT DU SENEGAL

© Mars 2010

TABLE DES MATIERES

TABLE DES MATIERES 2
ABREVIATIONS 4
PRÉFACE 5
CARTE DE ZONAGE 7
I. PRESENTATION DE LA COMMUNAUTE RURALE 8
1.1. PROFIL ADMINISTRATIF ET GÉOGRAPHIQUE 8
1.2. PROFIL HISTORIQUE 8
1.3. MILIEU PHYSIQUE 8
1.3.1. LES TYPES DE SOLS 8
1.3.2. LE CLIMAT 9
1.3.3. LA PLUVIOMÉTRIE 9
1.3.4. LES RESSOURCES HYDROLOGIQUES 9
1.3.5. LA FAUNE ET LA FLORE 10
CARTE DE SOL 11
1.4. MILIEU HUMAIN 12
1.5. LES ZONES ECO GEOGRAPHIQUES 12
II. DIAGNOSTIC DES SECTEURS SOCIAUX 13
2.1. EDUCATION 13
2.1.1. POTENTIALITÉS DE L'ÉDUCATION 13
2.1.2. LES CONTRAINTES DE L'ÉCOLE 13
2.2. SANTÉ – HYGIÈNE ET ACTION SOCIALE 14
2.2.1. POTENTIALITÉS DE LA SANTÉ 14
2.2.2. LES CONTRAINTES DE LA SANTÉ 14
2.3. ACCÈS À L'EAU POTABLE 15
2.3.1. LE POTENTIEL EN EAU POTABLE 15
2.4. CULTURE, JEUNESSE, SPORTS ET LOISIRS 16
2.5. LES INFRASTRUCTURES DE COMMUNICATION 17
2.6. HABITAT ET CADRE DE VIE 17
CARTE D'ÉQUIPEMENT 18
III. DIAGNOSTIC DES SECTEURS ECONOMIQUES 19
3.1. L'AGRICULTURE 19
3.1.1. LES POTENTIALITÉS DE L'AGRICULTURE 19
3.1.2. LES CONTRAINTES ET LEURS CONSÉQUENCES 20
3.2. L'ELEVAGE 22
3.2.1. LES POTENTIALITÉS DE L'ÉLEVAGE 22
3.2.2. LES CONTRAINTES ET LEURS CONSÉQUENCES 23
3.3. EXPLOTATION FORESTIERE 24
3.3.1. LES POTENTIALITÉS DE L'EXPLOITATION FORESTIÈRE 25
3.3.2. LES CONTRAINTES DE L'EXPLOITATION FORESTIÈRES ET LEURS CONSÉQUENCES 25
3.4. LA PECHE 26

3.5. COMMERCE ET LE TRANSPORT 26
3.6. ARTISANAT 26
IV. SYNTHESE DES DIAGNOSTICS 27
4.1. LES SECTEURS SOCIAUX 28
4.2. LES SECTEURS ECONOMIQUES 31
4.3. SYNTHESE DIAGNOSTIC INSTITUTIONNEL 33
V. LES ACTEURS DU DEVELOPPEMENT LOCAL 34
5.1. LE CONSEIL RURAL 34
5.1.1. COMPOSITION DU CONSEIL RURAL 34
5.1.2. LES RÉALISATIONS DU CONSEIL RURAL 34
5.2. LES ORGANISATIONS DE LA SOCIÉTÉ CIVILE (LES ASSOCIATIONS LOCALES DE DÉVELOPPEMENT) 35
5.3. LES SERVICES TECHNIQUES 35
VI. LES PERSPECTIVES DE DEVELOPPEMENT 36
6.1. LES ENJEUX DU DEVELOPPEMENT DE LA COMMUNAUTE RURALE 36
6.2. ORIENTATIONS DE DEVELOPPEMENT DE LA CR 36
6.2.1. LES ORIENTATIONS DE DÉVELOPPEMENT 36
6.2.2. LES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT (OD) 37
6.3. PROGRAMMATION DES ACTIONS 38
6.4. EVALUATION FINANCIÈRE ANNUELLE DES ACTIONS PAR DOMAINES 44
6.5. PLAN ANNUEL D'INVESTISSEMENT (PAI) 2010 47
VII. STRATEGIES DE MISE EN ŒUVRE ET DE SUIVI-EVALUATION DU PLD 51
- LA PROGRAMMATION DES ACTIVITÉS 52
- LE SUIVI DES ACTIONS 52
- L'AUTO- ÉVALUATION 52
- L'ÉVALUATION EXTERNE 53
- L'AUDIT DES COMPTES 53

CONCLUSION GENERALE 54
ANNEXES : FICHES DE QUELQUES PROJETS 55

ABREVIATIONS

ANCAR: Agence national du Conseil agricole et rural

AIV : Association Inter- Villageoises

ARD : Agence Régionale de Développement

ASC : Agent de Santé Communautaire

AVD : Association Villageoise de Développement

CEP : Commission Elargie de Planification

CERP : Centre d'Expansion Rurale Polyvalent

CNCAS : Caisse Nationale de Crédit Agricole du Sénégal

CR : Communauté Rurale

FAFD : Fédération des Associations du Fouta pour le Développement

FSD : Fedde Services - Développement

GMP : Groupe Motopompe

GPF : Groupement de Promotion Féminine

ICP : Infirmier Chef de Poste

MJC : Maison des Jeunes et de la Culture

OCB : Organisation Communautaire de Base

PAPA : Programme d'Appui pour le Plan d'Action en Alphabétisation

PIA : Plan d'Investissement Annuel

PIL : Plan d'Investissement Local

PIP : Programme Intégré de Podor

PLD : Plan Local de Développement

POAS : Plan d'Occupation et d'Affectation des Sols

PSIDEL : Programme de Soutien aux Initiatives de Développement Local

SAED : Société d'Aménagement et d'Exploitation du Delta

SFD : Services Financiers Décentralisés

Préface

Depuis son accession à la souveraineté internationale le Sénégal a opté pour une politique de décentralisation progressive, prudente et irréversible consacrant ainsi la création des communautés rurales en 1972.

C'est à partir de cette option que s'inscrit un mode de gestion fondé sur la dévolution de certaines compétences aux communautés rurales dont la planification locale qui impulse une dynamique de prise en charge des projets de développement des populations du monde rural par elles mêmes.

Sans nul doute les approches méthodologiques utilisées lors des travaux par les équipes de l'opérateur ont permis de ressortir les préoccupations majeures des cibles et de conforter nos partenaires techniques et financiers.

La mise en place de ce document de planification stratégique qui s'inspire des instruments nationaux de lutte contre la pauvreté tel que le document de stratégie de lutte contre la pauvreté (DRSP) , la stratégie de croissance accélérée (SCA) et les objectifs du millénaire pour le développement (OMD); vient certainement à son heure et nous nous en félicitons au nom des populations du terroir arc-en-ciel , je veux nommer les autochtones et les allochtones de la communauté rurale de Bokké Dialloubé.

Aussi la prise en charge holistique des préoccupations des bénéficiaires pour les actions identifiées et retenues dans ce document m'offrent l'opportunité de remercier l'ensemble des acteurs qui ont contribué à la réalisation de cet outil si précieux, financé et encadré par ces mêmes acteurs que sont : le PNDL, le PACR/VFS, l'ARD, le CADL et le GIE FSD.

Souleymane Sow
Président de la communauté rurale de
Bokké Dialloubé

CONTEXTE

Le processus de décentralisation au Sénégal a connu une étape importante en 1972 avec la loi 72-25 du 19 avril 1972 qui définit la communauté rurale comme étant une collectivité locale chargée de faire participer les populations rurales à la gestion des affaires locales.

En 1990, une évolution importante sera notée. Ainsi, en application des lois 90-35 et 90-37 du 08 octobre 1990, la gestion financière des collectivités locales est confiée aux chefs de l'exécutif local. Le processus de la décentralisation va connaître une nouvelle étape en 1996. Cette réforme de 1996 présente quatre caractéristiques essentielles à savoir le statut unique des collectivités locales, l'équilibre décentralisation – déconcentration et une meilleure répartition des centres de décision.

Parallèlement à cette évolution du processus de décentralisation territoriale, une dynamique de la décentralisation de la planification du développement s'est installée au Sénégal. En effet l'objectif de cette nouvelle approche de planification est de faire participer les populations à la gestion des affaires locales. Cette démarche va se matérialiser par l'élaboration des Plans Régionaux de Développement Intégré (PRDI) à partir de 1985 afin de réduire les disparités régionales et asseoir davantage le développement à moyen et long terme sur les structures décentralisées au niveau régional et local. En plus des PRDI il y a les Plans d'investissement communaux (PIC), les schémas régionaux d'aménagement du territoire (SRAT) en 1993, et le Plans locaux de développement (PLD).

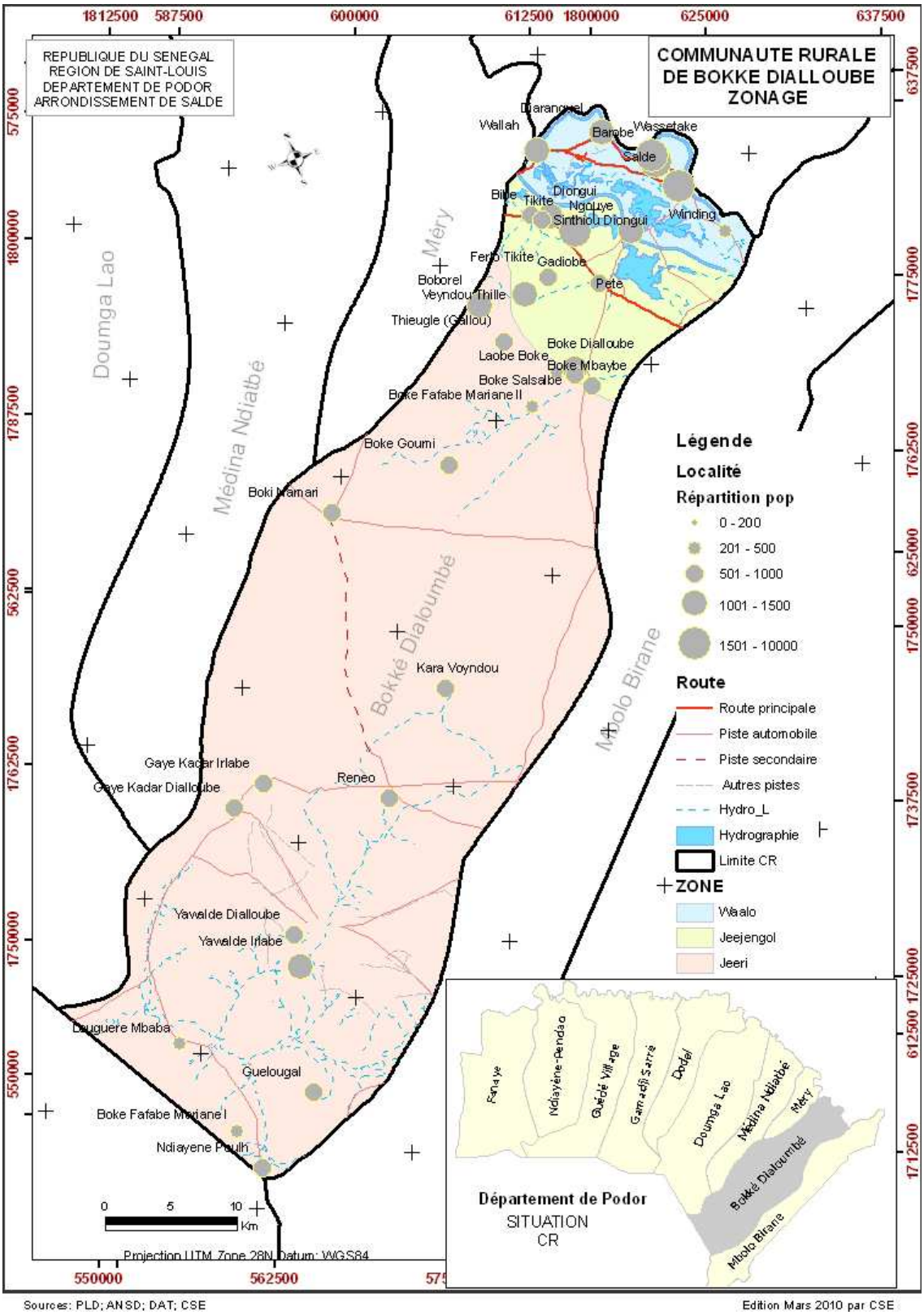
La réforme du processus de décentralisation va connaître une étape importante en 1996 avec la Loi n° 96-06 du 22 mars 1996 portant Code des Collectivités Locales a permis au Sénégal de franchir un pas important dans le processus de décentralisation en instituant trois ordres de collectivités locales, (Région, Commune et CR).

Cette loi a été complétée par la Loi 96-07 du 22 mars 1996 portant transfert de neuf (9) compétences au profit des collectivités locales :

I) Education et Formation ;
II) Santé, Population et Action Sociale ;
III) Environnement et Gestion des Ressources Naturelles ;
IV) Gestion du domaine national ;
V) Jeunesse, Sports et Loisirs ;
VI) Culture ;
VII) Planification ;
VIII) Aménagement du territoire ;
IX) Habitat.

C'est dans ce contexte et pour faire face à ces contraintes majeures que le Conseil Rural de Bokké Dialloubés principal responsable du développement local s'est engagé à élaborer son PLD de 2010-2015, grâce à l'appui du Programme National de Développement local (PNDL) ainsi qu'il découle des dispositions de l'article 3 de la Loi 96-07 portant Code des collectivités locales et du Décret N° 96-1133 portant application de la Loi de transfert de compétence aux Communauté Rurale en matière de planification.

Carte de zonage



I. PRESENTATION DE LA COMMUNAUTE RURALE

1.1. PROFIL ADMINISTRATIF ET GEOGRAPHIQUE

Précédemment dénommée Communauté rurale de PETE, localité éponyme dont elle est amputée suite à l'érection de celle-ci en commune, l'actuelle communauté Rurale de Bokké-Dialloubés créée par Décret N° 2008-748 du 10 Juillet 2008 portant création de Communautés Rurales fait partie de l'Arrondissement de Saldé, Département de Podor, région de Saint-Louis.

Avec une superficie de 1729 km2, elle jouxte le Département de Linguère (Région de Louga) à l'ouest et est limitée :

- Au Nord-est par l'arrondissement de Cas Cas,
- A l'Est par le fleuve Sénégal et la Mauritanie
- Au Sud-est par la Communauté Rurale de Mbollo Birane

Elle est distante de 150 Km de Podor, de 300 km de Saint Louis et 600 km de Dakar. Le siège de la communauté Rurale, Bokké-Dialloubés, se trouve à 07 km de la RN N° 2 et est d'un accès relativement facile.

1.2. PROFIL HISTORIQUE

Anciennement socle du canton des YIRLAABES, la Communauté Rurale de Bokké-Dialloubés est le fief de DIALLOUBES et des YIRLAABES qui en sont historiquement les premiers occupants et constituent l'écrasante majorité de la population. Il semble que les deux groupes sont venus de la Mauritanie dans un ordre non encore élucidé, chacun se prévalant du titre de premier occupant.

1.3. MILIEU PHYSIQUE

1.3.1. Les types de sols

La terre est l'un des principaux atouts de la Communauté Rurale et selon les zones éco géographiques on distingue :

- des sols du Walo constitués de matériaux limoneux tels que le FALO, le DIACRE et le FONDE peu adaptés à la riziculture mais aptes aux cultures e décrue et autres cultures de diversification.
- Les sols de cuvettes toujours dans le Walo tels que le HOLLALDE et le FAUX HOLLALDE composé pour l'essentiel d'argile. Ils sont situés dans les parties hautes du Walo et sont très adaptés à la riziculture irriguée et aux cultures de diversification.
- Dans le Jeeri, l'on retrouve des sols de texture sableuse sur de cordons dunaires très filtrants, propices aux cultures sous pluies et au pâturage.

- La zone tampon du Jeejengol est faite de sols de texture sableuse à sablo argileuse. C'est surtout un espace d'habitat au potentiel agricole assez faible.

Le relief est plat avec une légère déclivité au fur à mesure qu'on va du Jeeri vers le Waalo avec des formations dunaires interrompues par des dépressions.

1.3.2. Le climat

Il est de type sahélien avec deux saisons fortement marquées : la saison des pluies ou hivernage qui va de juin à septembre et la saison sèche caractérisée par deux périodes :

a. une période sèche et froide qui va de décembre à février
b. une période sèche et chaude avec des températures pouvant atteindre 45°.

Les principaux vents sont l'harmattan (vent chaud et sec) et la mousson en hivernage.

1.3.3. La pluviométrie

Les relevés pluviométriques de ces trois dernières années ont donné les résultats suivants :

ANNEES	2006	2007	2008
Hauteur d'eau en mm	374,4	148,2	292
Nombre jours	25	17	23

1.3.4. Les ressources hydrologiques

La communauté rurale de Bokké-Dialloubés dispose d'un vaste réseau hydrographique.

- Les eaux de surface

Cours d'eaux permanents, le fleuve Sénégal et le Marigot du Doué permettent aux populations du Waalo de s'approvisionner en eau et de pratiquer l'agriculture aussi bien irriguée que de décrue. Dans le Jeeri, en année de bonnes pluies des mares, avec des permanences de 2 à 3 mois après l'hivernage permettent de venir en appoint aux hommes et aux animaux.

- Les eaux souterraines

Plus on s'éloigne du Waalo, plus la nappe phréatique se trouve à une profondeur qui augmente : de 10 à 20 mètres dans la Waalo, cette profondeur atteint 25 à 40 mètres dans le Jeejengol et le moyen Jeeri et est de 40 à 250 mètres dans le haut Jeeri ou la formation géologique est dominée par le Maëstrichtien.

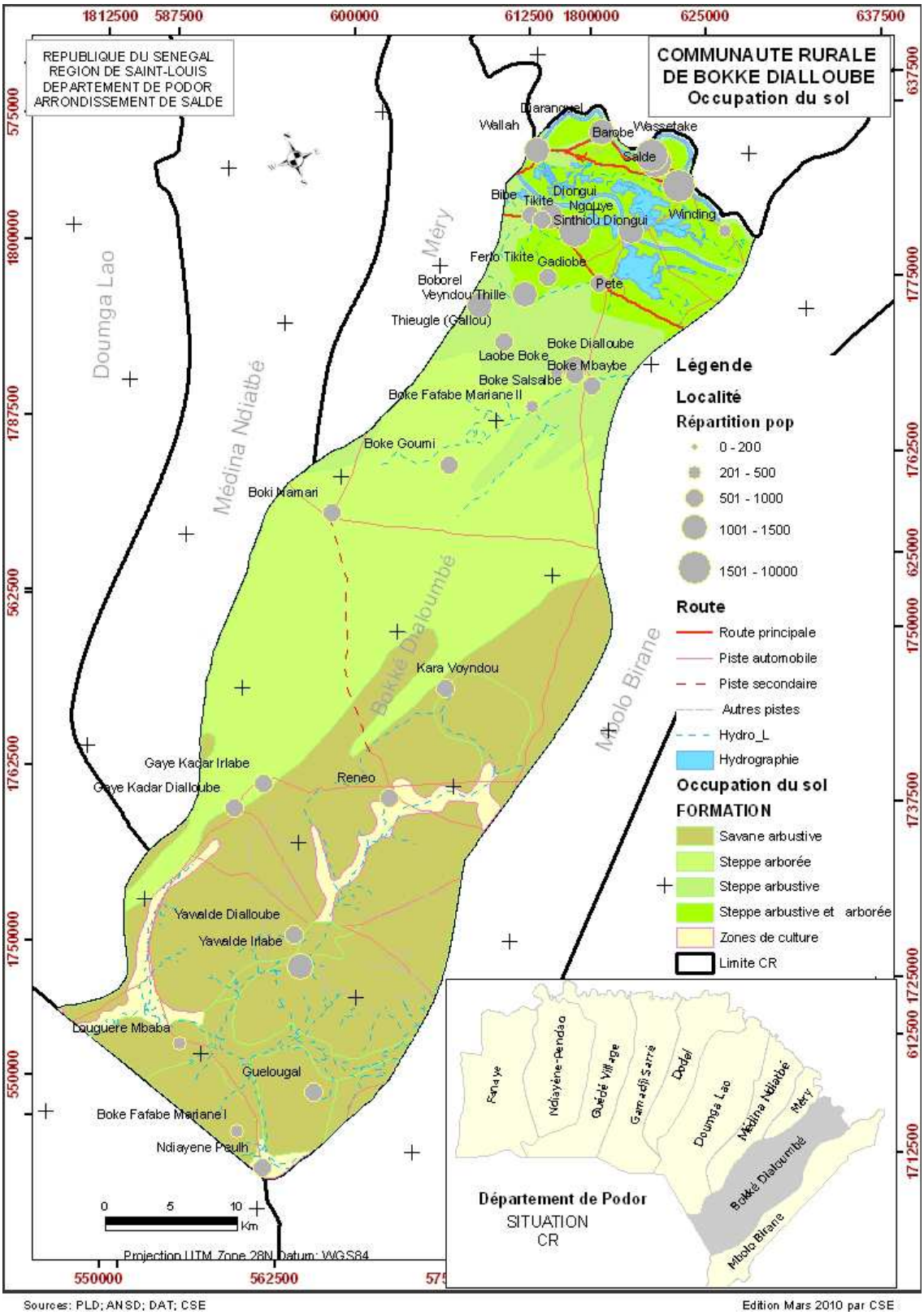
1.3.5. La Faune et la flore

Les actions combinées de la sécheresse et de l'homme (occupations anarchiques, transhumance non contrôlée, etc.) ont fortement contribué à la dégradation de la faune et de la flore par le dépeuplement d'essences très importantes. Il subsiste cependant dans le Jeeri quelques oiseaux et antilopes et dans le Waalo du gibier d'eau douce, des phacochères, des chacals et des singes.

La faune reste toujours sous la menace constante de l'homme du fait d'une exploitation abusive. La seule forêt classée qui existe dans la Communauté Rurale, en l'occurrence celle de WALLAH couvre une superficie de 300 ha.

Avec 4470 ha de végétation moyenne et 800 ha de végétation dense, le potentiel environnemental est assez important avec comme espèces dominantes les acacias et le zizyphus.

Carte de sol


REPUBLIQUE DU SENEGAL
REGION DE SAINT-LOUIS
DEPARTEMENT DE PODOR
ARRONDISSEMENT DE SALDE
COMMUNAUTE RURALE
DE BOKKE DIALLOUBE
Occupation du sol
Wallah
Barobe
Wassetake
Salde
Bibe
Tikite
Diongui
Ngouye
Sinthiou Diongui
Winding
Ferlo Tikite
Gadiobe
Pete
Boborel
Veyndou Thille
Thieugle (Gallou)
Laobe Boke
Boke Dialloube
Boke Mbaybe
Boke Salsalbe
Boke Fafabe Mariane II
Boke Goumi
Boki Namari
Kara Voyndou
Gaye Kadar Irlabe
Gaye Kadar Dialloube
Reneo
Yawalde Dialloube
Yawalde Irlabe
Louguere Mbaba
Guelougal
Boke Fafabe Mariane I
Ndiayene Peulh
Doumga Lao
Médina Ndiatbé
Mery
Bokké Dialoumbé
Mbolo Birane
Légende
Localité
Répartition pop
0 - 200
201 - 500
501 - 1000
1001 - 1500
1501 - 10000
Route
Route principale
Piste automobile
Piste secondaire
Autres pistes
Hydro_L
Hydrographie
Occupation du sol
FORMATION
Savane arbustive
Steppe arborée
Steppe arbustive
Steppe arbustive et arborée
Zones de culture
Limite CR
Département de Podor
SITUATION
CR
Fanaye
Ndiayène-Pendao
Guédé Village
Gamadji Sarré
Dodel
Doumga Lao
Médina Ndiatbé
Mery
Bokké Dialoumbé
Mbolo Birane
0 5 10
Km
Projection UTM, Zone 28N, Datum: WGS84
1812500 587500 600000 612500 1800000 625000 637500
575000 1800000 1787500 562500 1762500 1750000 550000
637500 1775000 1762500 625000 1750000 1737500 612500 1725000 1712500
550000 562500
Sources: PLD; ANSD; DAT; CSE
Edition Mars 2010 par CSE

1.4. MILIEU HUMAIN

La Communauté Rurale compte 43 villages officiels et 57 hameaux plus ou moins permanents. La population de la Communauté Rurale de Bokké-Dialloubés est estimée 32 000 âmes, soit une densité faible de 17 habitants au km2.

Relativement jeune, la population est musulmane à 100% à dominante confrérique tidjane. On note cependant une légère percée du mouridisme dans les grandes agglomérations du fait de la présence de colonies de travailleurs venus d'autres régions (Djollof et Baol notamment).

Au plan des migrations, la Communauté rurale dispose de fortes colonies d'immigrés qui participent de manière active au développement de leurs terroirs avec des réalisations importantes en matière d'infrastructures et équipements socio économiques.

1.5. LES ZONES ECO GEOGRAPHIQUES

On distingue deux zones éco géographiques naturelles très marquées : le Waalo et le Jeeri. Moins étendu que le Jeeri, le Waalo est la zone inondable par les crues cycliques du Fleuve Sénégal, celle des basses terres, des cultures de décrue et des cultures irriguées. L'habitat y est plus sédentaire.

Le Jeeri, constitué de grandes étendues sablonneuses, est la zone par excellence d'élevage et des cultures pluviales malgré une nette régression de cette dernière activité due au déficit pluviométrique chaque année plus accentué.

A cheval entre les deux, se trouve le Jeejengol dont les populations touchent à toutes les formes d'activités évoquées ci haut.

II. DIAGNOSTIC DES SECTEURS SOCIAUX

2.1. EDUCATION

2.1.1. Potentialités de l'éducation

La Communauté rurale vingt-deux (22) écoles inégalement réparties dans les zones naturelles :

- 5 écoles dans le Waalo,
- 11 écoles dans la zone du Jeejengol,
- 5 écoles dans le moyen Jeeri moyen
- 1 école dans le haut Jeeri.
- 1centre d'Enseignement Moyen à Saldé ;
- Plusieurs Centres Alphabétisation et écoles coraniques.

La couverture en matière de nombre d'écoles dans la communauté rurale est relativement importante bien que le déficit en salles de classes équipées reste une préoccupation majeure.

Les différentes écoles existantes ont des associations de parents d'élèves (APE) qui sont des structures de mobilisation, de sensibilisation et d'implication des parents et servent d'interface entre les populations et les responsables dans la gestion des problèmes des écoles.

2.1.2. Les contraintes de l'école

Malgré le nombre relativement important d'écoles qui traduit une situation assez satisfaisante de la scolarisation, le déséquilibre entre le Waalo et le Jeejengol d'une part et le Jeeri d'autre part est très important. Si les deux premières zones comptent 17 écoles, le Jeeri n'en totalise que 5.

Par ailleurs, l'école connaît de multiples contraintes qui ont sont entre autres :

- **L'insuffisance des salles de classe :**

Sur les 22 écoles, 10 ont 6 à 7 salles de classe soit un nombre de salle complet pour le cycle primaire. Le déficit en salle pose non seulement le problème de renouvellement des effectifs mais il entraîne également le double flux. Par ailleurs, faute d'entretien, les salles de classe existantes sont dans un état de forte dégradation.

- **Un déficit en enseignants**

Certaines classes ne disposant pas d'enseignants, le personnel en place prend souvent en charge la dispense des enseignements aux autres cours. Ceci entraîne une surcharge de travail sans que pour autant des conditions d'apprentissage durables et bonnes soient garanties.

- **La réticence des parents à inscrire leurs enfants :**

L'emploi des enfants à des taches pastorales (conduite du troupeau, corvées d'eau) surtout dans le Jeeri fait que nombre d'enfants en âge de scolarisation ne fréquentent pas l'école. Cette réticence est également notée vis-à-vis de l'alphabétisation sous certaines formes pour des raisons liées à la culture et aux traditions.

- **La non électrification des écoles :**

L'absence d'énergie électrique fait que les écoles de la communauté rurale n'ont pas accès au TIC. A l'heure de ces technologies, il convient de remédier à cette situation afin de réduire la fracture numérique.

- **Le fort taux d'abandon des filles :**

Les mariages précoces vident les écoles d'autant plus que dans la zone la tendance est encore aux épousailles de filles à peine nubiles.

- **Des Comités de Gestion d'Ecoles peu dynamiques :**

Les membres des APE sont pour la plupart peu au fait des rôles et missions qui leur sont dévolus, ce qui entraîne parfois des conflits de compétences avec le personnel enseignant.

- **Le manque d'appui à l'enseignement coranique et à l'alphabétisation :**

Les écoles coraniques, premières bases de l'enseignement des enfants en milieu rural ne sont pas appuyées tout comme d'ailleurs l'alphabétisation qui souffre d'un manque criant d'infrastructures.

2.2. SANTE – HYGIENE ET ACTION SOCIALE

2.2.1. Potentialités de la santé

La communauté Rurale compte 06 postes de santé et 11 cases de santé.

2.2.2. Les contraintes de la santé

- **Insuffisance et mauvaise répartition des infrastructures :**

L'ensemble du Jeeri compte un seul poste de santé (sur 06) et 04 cases de santé sur les 11 existantes. Entre les postes de santé de Bokké Dialloubés et Ndiayène Peul, la distance avoisine les 100 Km ce qui illustre le degré d'isolement du Jeeri au plan de la couverture sanitaire.

- **Non fonctionnalité de certaines infrastructures**

Cela est essentiellement du au déficit de personnel. Le mode de fonctionnement des cases de santé qui met la motivation du personnel à la charge des populations bénéficiaires n'est pas toujours garant d'un fonctionnement durable de l'infrastructure. Cela fait que beaucoup de cases de santé ont été fermées. Il s'y ajoute le délabrement de certaines infrastructures à cause du manque d'entretien.

- **La négligence des précautions de santé**

L'utilisation d'eau malsaine (mares et flaques) pour des besoins domestiques, l'absence d'actions d'éducation sanitaire et une gestion peu orthodoxe des ordures ménagères exposent les populations à des risques de maladies.

- **L'absence de moyens pour l'évacuation des malades**

L'éloignement des structures (NDIOUM à 90 Km, Ourrosogui 120 Km) pose le problème crucial des évacuations sanitaires surtout sur de distances très longues.

- **Absence de prise en charge des couches démunies ou vulnérables**

Au plan social il n'existe pas de prise en charge des populations vulnérables qui ne bénéficient que du seul soutien de la solidarité traditionnelle entre parents.

2.3. ACCES A L'EAU POTABLE

2.3.1. Le Potentiel en eau potable

La communauté rurale de Bokké Dialloubés compte :

- Huit (08) forages:
  - 1 forage avec équipement solaire (Louguéré Mbaba)
  - 7 forages équipés de moteur (Thikité, Saldé, Bokké Dialloubés, Gaye Kadar, Barobé, Wassétaké, Ndiayène Peulh, Karawoyndou) ;
- Trois (3) puits forages équipés de pompe à balancier en panne (Belel Thiédo, Guélongal et Tiam Thilé) ;
- 4 forages non équipés ;
- Trois (3) Villages avec branchement adduction d'eau 03 (Sinthiou -Diongui, Diongui, Gadiobé) ;
- Cinq (5) puits hydrauliques (Bokké Namary, Yawaldé Dialloubés, Yawaldé Yirlabés, Boulone, Bodiédié et Saldé).

Les différents points d'eau existants (forages et puits) ne fonctionnent pas de façon satisfaisante. Les difficultés de maintenance des ouvrages hydrauliques et de gestion des forages par des comités se posent avec acuité dans l'ensemble de la communauté rurale.

Le problème de l'accès à l'eau potable se pose en saison sèche avec le tarissement de certains puits ; cette difficulté est encore plus perceptible dans le Jeeri du fait de surcharge de certains forages.

A cela il faut ajouter ;

- L'éloignement de certains villages par rapport aux points d'eau
- L'absence d'équipement
- L'incurie de comités de gestion et l'éloignement de la structure d'encadrement (Brigade des Puits et Forages),
- La tendance des populations riveraines à considérer les infrastructures comme un bien personnel et leur réticence à accueillir des usagers venus d'ailleurs et source pour elles d'une fréquentation trop importante avec des impacts sur l'utilisation des pâturages,
- l'éloignement de certaines infrastructures des points d'approvisionnement ce qui impose la nécessité de procéder à des stockages importants de carburants et lubrifiants

En résumé l'accès aux trois (3) domaines principaux éducation, santé et hydraulique se présente comme suit :

- **RECAPITULATION**

Secteurs	**% accès**	**Horizon 2015**	**GAP sur 6 ans**
Accès à l'élémentaire	**74%**	**100%**	**26%**
Accès à la Santé	**38%**	**100%**	**62%**
Accès à l'eau potable	**53%**	**83%**	**30%**

Le taux d'accès est relativement satisfaisant dans l'ensemble de la CR, mais cache mal les disparités existantes, notamment au niveau de la santé et de l'hydraulique.

2.4. CULTURE, JEUNESSE, SPORTS ET LOISIRS

Monuments, sites ou objets culturels identifiés faisant défaut, la communauté rurale reste riche de la culture Pulaar dont elle est issue. Il faut regretter que les initiatives en matière culturelle soient celles des jeunes.

Malgré l'importance de la frange jeune, il n'existe aucune infrastructure pour impulser l'épanouissement de la jeunesse ; pas de foyers, pas d'aires de jeux, pas d'espace jeunes. Les seules activités se limitent à des tournois de football pendant les vacances et cela de manière très informelle parce que sans lien avec les organisations en charge de ces activités au niveau départemental.

2.5. LES INFRASTRUCTURES DE COMMUNICATION

La Communauté Rurale dispose d'un réseau de voies de communication articulé autour :

- d'une portion de 11 km de route bitumée avec la traversée de la RN N° 2
- d'une piste de 35 km avec un radier infranchissable en saison des pluies reliant le Waalo au Jeeri (R 40),
- une piste empruntant le tracé du pare-feu (d'où a dénomination) reliant le goudron au Jeeri et qui est impraticable pendant une bonne partie de la saison des pluies.

En ce qui concerne l'électricité, seules trois localités (Saldé, Ngoui et Gadiobé) sont branchées au réseau ave un total de 130 abonnés. Quant à la téléphonie mobile, l'amélioration de la couverture du réseau est un vœu surtout de la part des populations du Jeeri.

Les deux zones du Jeeri et le Jeejengol (Gadiobé excepté) ne disposent ni d'électricité ni d'infrastructure de communication.

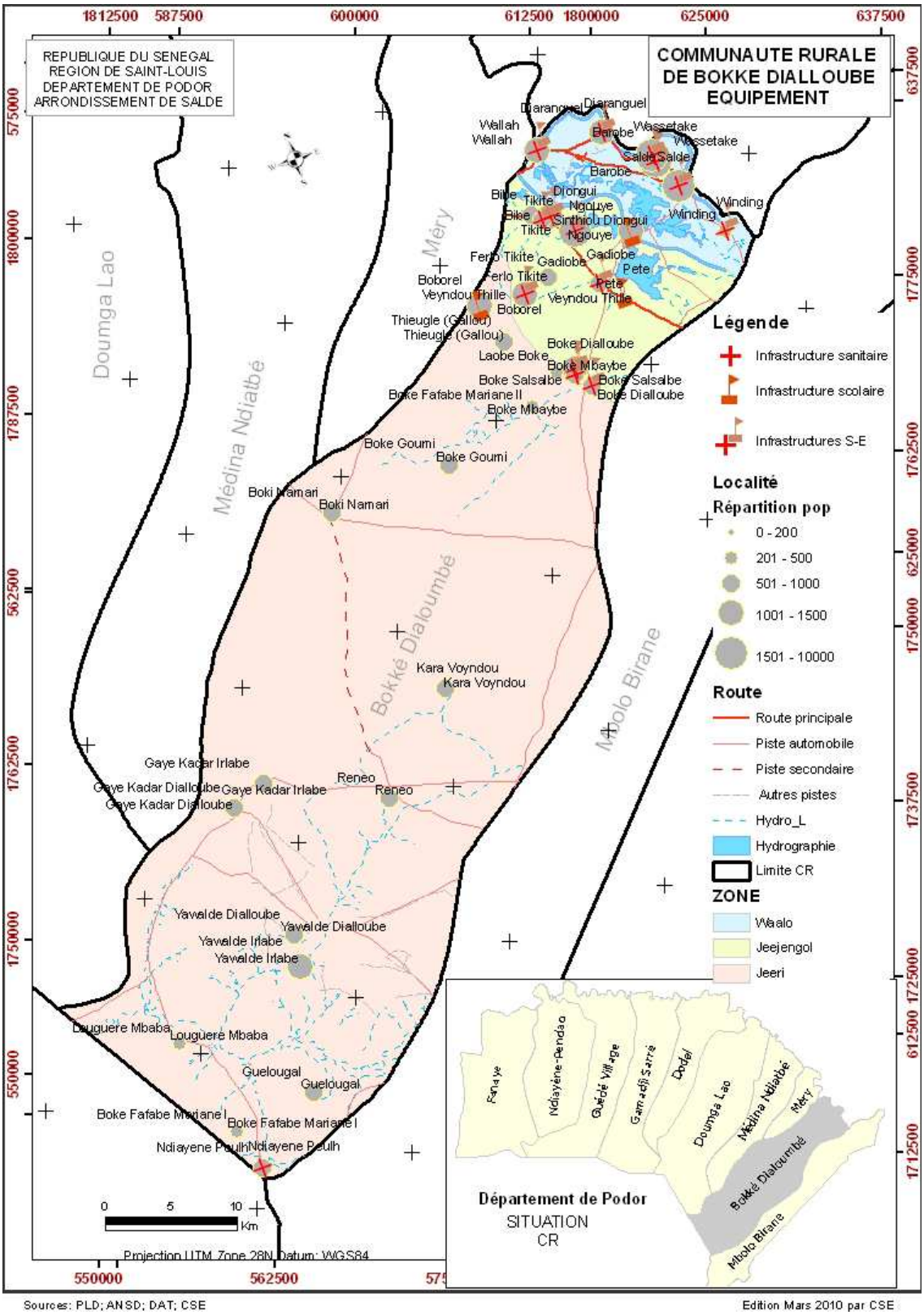
La radio communautaire joue un grand rôle d'information et d'animation auprès des populations locales. Captée sur l'ensemble du territoire de la Communauté Rurale et même au delà, elle est en passe de détrôner la RTS avec un taux d'écoute très important de 17 à23 h.

2.6. HABITAT ET CADRE DE VIE

L'habitat est de type plus sédentaire et regroupé dans le Waalo, tandis qu'il est plutôt dispersé dans le Jeeri.

Par ailleurs, les localités du Waalo ont des concessions relativement alignées, avec des rues assez dégagées ce qui n'est pas le cas dans le Jeeri et du Jeejengol où prédominent les juxtapositions anarchiques sauf à Karawoyndou.

Carte d'équipement



III. DIAGNOSTIC DES SECTEURS ECONOMIQUES

L'économie de la Communauté Rurale repose sur le secteur primaire, les activités des populations étant essentiellement agricoles. Les secteurs dominants restent l'agriculture, l'élevage et l'exploitation forestière. Il s'y greffe d'autres activités telles que le commerce et la pêche dans une moindre mesure. L'artisanat demeure encore une affaire de castes.

3.1. L'AGRICULTURE

Source principale de l'alimentation des populations, l'agriculture est pratiquée dans la Communauté Rurale sous trois formes :

- Agriculture irriguée a proximité des plans d'eau
- Agriculture de décrue dans les zones inondables
- Agriculture sous pluies dans les zones exondées et principalement le Jeeri.

3.1.1. Les potentialités de l'agriculture

3.1.1.1. Agriculture irriguée

La spéculation principale reste le riz, le sorgho, le mais. L'horticulture concerne des cultures de diversification alors que les potentialités pour le développement de l'agriculture sont largement favorisées par les conditions naturelles de la communauté rurale.

Les atouts au niveau des facteurs de production

- **Existence d'une main-d'œuvre motivée et bénéficiant d'une expertise avérée**

Il est de notoriété que les producteurs locaux s'y connaissent en riziculture surtout suite à de nombreuses années de pratique et à leur attachement atavique à la terre. En dehors des actions de l'Etat, des initiatives privées se manifestent

- **Important potentiel en terres irrigables**

Selon la SAED, la Communauté Rurale dispose d'un potentiel de terres irrigable estimé à 6445 Ha.

- **Abondance de ressources en eau**

Le Doué et le fleuve Sénégal offrent un potentiel en eau de surface estimé à 460 ha, potentiel permanent sur toute le durée de l'année. La proximité de ces eaux avec les terres irrigables est un atout du fait des conditions d'accès très facile.

- **Existence d'aménagements**

La cuvette Saldé-Walla (510 ha), le périmètre de Grand Pété ainsi que les PIV réalisés par la SAED sont des réalisations importantes. Les villages de Saldé, Barobé, Diaranguel, Ngarane et Walla disposent également d'aménagements pour une superficie estimée à 161 Ha. Globalement il y'a 671 Ha d'aménagement.

Les atouts au niveau de l'organisation

- **Existence d'organisations de Producteurs**

Il s'agit principalement de GIE qui se sont regroupés en unions ayant elles mêmes le statut de GIE. Ces organisations constituent un cadre de mobilisation surtout dans la recherche de crédit.

- **Présence de Structures d'encadrement**

La SAED, le CADL, l'ANCAR et le CGER sont présents dans la Communauté Rurale et assurent des missions d'appui conseil avec une nette prédominance de la SAED présente aux cotés des OP depuis l'introduction de la riziculture irriguée.

3.1.1.2. Agriculture de décrue

Les spéculations portent sur le sorgho, le mais, la patate douce et le niébé.
Le potentiel de terres exploitables est de 2640 ha sur les 21 000 que compte-le Département de PODOR.

3.1.1.3. Agriculture sous- pluies

Le sorgho, le mais, le niébé et la pastèque constituent les spéculations de cette activité qui se déroule principalement dans le Jeeri. Tributaire essentiellement de la pluie elle bénéficie de la disponibilité quasi-illimitée de terres exploitables.

3.1.2. Les contraintes et leurs conséquences

3.1.2.1. Agriculture irriguée

Parmi les contraintes qui freinent le développement de l'agriculture dans la communauté Rurale de Bokké-Dialloubés, le travail effectué avec les populations a permis de retenir les éléments ci-dessous :

- **Au plan des aménagements** : ils sont en nombre insuffisants ce qui ne permet pas de satisfaire les besoins des populations. Il s'y ajoute qu'ils sont parfois de qualité sommaire pour ne pas dire très artisanale (mauvais nivellement, canaux mal profilés etc.) ce qui pose des problèmes de mise en valeur.
  Les parcelles sont trop exiguës et ne permettent pas d'atteindre des rendements suffisants pour dégager des marges ou surplus commercialisables.
  L'accès à la terre est très difficile car le système de tenure traditionnelle des sols est en porte à faux avec la nécessité de les mettre à la disposition de ceux qui peuvent les valoriser.

- **Au plan des équipements** : les motopompes sont soit sous dimensionnés soit obsolètes ce qui entraîne un surenchérissement des coûts de production et pose le problème de compétitivité des produits locaux.
  Quant aux stations de pompage, leur positionnement fait qu'à partir d'une certaine période de l'année, suite à la brèche faite au niveau de la ville de Saint-Louis, il n'est plus possible d'accéder à l'eau. Les coupures intempestives d'électricité à des moments critiques compromettent de plus en plus souvent les récoltes alors que les usagers se plaignent de ce qu'on leur fait payer des services dont ils n'ont pas bénéficié.
  A tout cela se greffent de sérieux problèmes d'entretien et de maintenance faute de présence de personnel qualifié.
- **Au plan de l'environnement** : les périmètres se trouvent dans des zones d'accès très difficile relativement au reste de la Communauté rurale. Le Waalo est une zone enclavée dès les premières pluies ce qui rend difficile l'accès aux intrants et entraîne des surcoûts qui se répercutent sur les charges d'exploitation et poussent parfois les producteurs à utiliser des produits de qualité médiocre (semences tout venant) ou à se passer de produits essentiels (engrais par exemple). Les difficultés existent aussi bien en amont qu'en aval de la production : il n'existe aucune structure de service permettant l'accès aux intrants : les producteurs sont obligés de rendre à NDIOUM 100 Km de Pété) pour s'approvisionner.
- **Au plan de la mise en valeur** : le taux d'intensité culturale est très faible perce que réduit au minimum : une seule campagne par an. Cela fait que ni les équipements, ni les aménagements ne sont rentabilisés.
  Le travail du sol se fait encore à la houe. L'absence de prestataire pour effectuer les façons culturales est une contrainte sérieuse qui a des répercussions sur les rendements.
  Les cultures de rente sont pratiquement inconnues et l'alternative que pourrait constituer l'horticulture est sciemment écartée, les hommes préférant laisser cette activité aux femmes qui accèdent difficilement à la terre.
- **Au plan de la sécurisation des PIV :** les aménagements ne sont pas sécurisés en ce qu'ils ne sont pas protégés par des clôtures. Les divagations d'animaux dans les parcelles outre les dégâts entraînent des conflits entre éleveurs et agriculteurs.
- **Au plan organisationnel** : les producteurs se sont structurés en groupements (GIE) surtout après la réalisation des aménagements ceci surtout dans le but d'accéder au crédit auprès de la CNCAS. Les groupements se caractérisent par une structuration déficiente et restent sans vision.

Ils se réduisent parfois à la seule dimension du Président qui centralise l'essentiel des taches. Le manque de formation est flagrant.
L'absence au sein de l'encadrement de spécialiste en matière de management et d'encadrement des Organisation de Producteurs est une lacune qu'il faut combler.

3.1.2.2. Agriculture de décrue et agriculture sous pluies

L'agriculture de décrue et l'agriculture sous pluies sont des activités en baisse progressive du fait des éléments ci-après :

- Régime irrégulier de lâchés
- La baisse constante de la pluviométrie
- Absence d'appui conseil spécifique
- La prolifération des parasites et des déprédateurs
- La cohabitation conflictuelle entre éleveurs et agriculteurs
- Le caractère archaïque des outils et méthodes d'exploitation

L'agriculture connaît des contraintes aussi bien en amont qu'en aval de la production :

- ✓ **En amont de la production**, l'absence de structures ou services d'approvisionnement pose le problème d'accès aux intrants agricoles (semences, engrais, produits phytosanitaires) ainsi qu'aux pièces détachées pour la réparation et la maintenance des infrastructures d'exhaure. Par ailleurs la culture du riz demande des moyens assez consistants alors que du fait de non remboursement beaucoup de producteurs ne sont plus éligibles auprès de la CNCAS.
- ✓ **En aval de la production,** les conditions de commercialisation ne sont pas intéressantes faute d'opérateurs pour la transformation.

3.2. L'ELEVAGE

De type extensif, l'élevage est la première activité économique dans le Jeeri. L'activité est aussi très importante pour les populations aux plans sociologiques et culturels. Dans le Jeeri le rang occupé par la famille est encore à l'aune du nombre de têtes de bétail détenu. Il est également un moyen de thésaurisation.

3.2.1. Les potentialités de l'élevage

1. Abondance des fourrages

Les fourrages herbacés comme aériens permettant l'alimentation du bétail pendant une période de l'année existent dans la zone du Waalo.
Les sous produits des cultures de décrue –abondants en bonne saison- ainsi que les résidus des périmètres irriguées sont également utilisés.

Dans le Jeeri, le fourrage se décompose comme suit :

- 4470 ha de végétation moyenne
- 800 ha de végétation dense
- 50 ha de fourrages aériens.

Ce potentiel est quasi permanent.

2. Eau relativement abondante

Les puits et les forages restent les principaux points d'abreuvement en saison sèche. Pendant l'hivernage, les mares permettent de décongestionner ces points pour des périodes relativement courtes. Dans le Waalo, le Doué et le Fleuve Sénégal constituent des sources d'eau permanentes.

3. Importance du cheptel

Par tabou, les éleveurs sont réfractaires au recensement du bétail. Néanmoins, les chiffres ci-dessous ont pu être collectés :

CHEPTEL	Nombre
Bovins	28 750
Ovins	50 000
Caprins	38 000
Equins	2 420
Asiens	4 840
Camélidés	110
Volailles	242 212

4. Présence d'auxiliaires vétérinaires

Formés avec l'appui du PIP, les auxiliaires vétérinaires sont d'un grand apport dans le domaine de la santé animale. La présence des services nationaux est marquée par la présence d'un seul agent basé à Galoya pour le compte de l'Arrondissement.

3.2.2. Les contraintes et leurs conséquences

De par sa nature même (caractère extensif et transhumant), l'élevage est confronté à beaucoup de problèmes.

- **Difficultés d'accès à l'eau**

L'abreuvement du bétail pose des problèmes en saison sèche. Les aménagements hydro agricoles n'ont pas pour la plupart tenu compte du parcours du bétail pour l'accès au fleuve.

Le dysfonctionnement des forages et le fait que beaucoup de puits ne sont pas opérationnels car n'ayant pas atteint la nappe phréatique imposent aux éleveurs des corvées d'eau chaque jour plus pénibles et plus lointaines.

- **Gestion irrationnelle du fourrage**

Aucune règle n'est respectée en matière d'utilisation et d'occupation de l'espace communautaire. Chacun mène son bétail selon son bon vouloir tout en dévastant le couvert sur son passage et sans aucun souci du lendemain.

- **Couverture sanitaire médiocre**

Les infrastructures et le personnel qualifié font défaut. Au manque de formation et à la réticence des éleveurs à faire vacciner leur bétail il faut ajouter :

- l'insuffisance de parcs de vaccination
- l'inexistence de pharmacies vétérinaires dans la zone
- l'automédication abusive entraînant des résistances

Le bétail reste exposé aux risques d'épizooties.

- **Valorisation insuffisante des produits de l'élevage**

La production de lait en hivernage est très importante mais reste exploitée de manière artisanale. Affaire des femmes, le lait ne fournit pas à l'éleveur ce qui devait lui revenir. Faute de moyen de transformation et de conservation, le lait est parfois reversé dans l'alimentation du bétail (qui n'en a pas besoin en cette période).
Il en est de même du cuir dont le traitement et la collecte reste encore de nos jours une affaire de caste.

- **Cherté de l'aliment bétail en période de soudure**

L'inexistence d'infrastructures de stockage et les difficultés d'approvisionnement dues au manque de moyens de transport mettent l'aliment bétail hors d'atteinte des éleveurs mêmes les plus nantis. Il est difficile de constituer pour l'éleveur u stock sécurisé pour la durée de la période de soudure.

- **Déficience organisationnelle des acteurs**

L'avènement de « GALLE AYNAABE » avait permis d'espérer la structuration des acteurs en vue de la création et de la professionnalisation de la filière. La majorité des acteurs n'a aucune formation au plan organisationnel et presque tous demeurent réfractaires aux nouvelles innovations.

3.3. EXPLOTATION FORESTIERE

A la suite de l'agriculture et de l'élevage, l'exploitation forestière est la 3° source de revenus des populations de la Communauté Rurale surtout dans le Jeeri.
Beaucoup de personnes, les couches démunies notamment dépendent de l'exploitation et de la vente des produits forestiers.

3.3.1. Les potentialités de l'exploitation forestière

- **Des ressources considérables et variées**

La cueillette revenant aux femmes, l'exploitation de la gomme arabique est l'affaire des hommes. Les produits les plus courants et qui entrent tous dans l'alimentation sont :

Appellation locale	Nom scientifique ou français	Usage
JAABE	ZIZIPHUS	Domest. /Comm.
GUIDJILE	Boscia Sénégalensis	Domest. /Comm.
LAALO	Feuilles de Baobab	Domest. /Comm.
MURTOODE	Mirobolant	Domest./Comm.
BOHEE	Fruit du Baobab	Domest. /Comm.
KINKELIBA	Combretum Micrantum	Domest. /Comm.
EEBEE	Entada Africana	Domest. /Comm.

A tous ces produits qui ont un usage domestique et commercial il faut ajouter le bois de chauffe, le bois d'œuvre pour l'artisanat, les plantes médicinales et les plantes utilisés pour le tannage des peaux.

- **L'existence de marchés et de réseaux d'opérateurs**

L'écoulement des produits ne pose aucun problème avec l'existence de marchés aussi bien au niveau de la Communauté Rurale (à Ndiayène) que dans des localités à loums (Galoya, Mboumba, Médina Ndiathbés).
La présence d'opérateurs bien qu'ils ne soient pas locaux est un gage d'écoulement des produits.

3.3.2. Les contraintes de l'exploitation forestières et leurs conséquences

- **Les ressources locales ne sont pas quantifiées** : l'exploitation n'est pas en conséquence planifiée compte tenu de ce qu'il n'existe aucun répertoire des ressources.
- **L'exploitation est incontrôlée :** les risques de disparition de certaines essences sont réelles chacun agissant à sa guise.
- **La menace des feux de brousse**
- **Le comportement nocif des éleveurs** : il s'agit des coupes sauvages pour atteindre le fourrage aérien.
- **L'inorganisation des acteurs et du marché** : les exploitants forestiers sont exploités par les commerçants d'autres endroits et mieux organisés qui leur payent des prix dérisoires.

3.4. LA PECHE

La raréfaction des produits a relégué la pêche au rang d'activité ne nourrissant plus son homme. Les acteurs accusent les barrages de Manantali et de Diama d'être à l'origine de leurs maux.

3.5. COMMERCE ET LE TRANSPORT

Le commerce repose sur l'essentiel sur la vente de denrées alimentaires dites de première nécessité par ailleurs largement concurrencées par la contrebande, le bétail et les produits forestiers. La Communauté rurale compte aujourd'hui un seul marché hebdomadaire qui se tient à Ndiayène.

En ce qui concerne le transport, la communauté Rurale est très mal desservie au plan intracommunautaire. Faute de pistes, il n'y a pas de véhicule assurant le trafic entre villages en dehors des jours de marché et seulement dans l'axe du village abritant ledit marché.

3.6. ARTISANAT

Malgré une réelle demande surtout dans le domaine agricole, l'artisanat reste une activité limitée aux seules activités traditionnelles (forge, bijouterie, poterie, sculpture etc.).

IV. SYNTHESE DES DIAGNOSTICS

La communauté Rurale de Bokké Dialloubés dispose de potentialités humaines et naturelles très importantes qui sont autant d'atouts en mesure d'impulser le développement de la collectivité et d'améliorer de manière durable les conditions de vie des populations.

Pour chacun les intervenants directs que sont le Conseil Rural et les populations à travers les Organisations de la Société Civile, nous avons eu à déterminer leurs forces et faiblesses à la suite du diagnostic institutionnel. Les premières années du déroulement ou de la mise en œuvre du PLD devront être accompagnées par le renforcement des capacités de ces acteurs. Comme nous l'avons dit plus haut, le mode d'occupation du terrain est déterminé pour beaucoup par l'activité exercée, ce qui fait que les secteurs prioritaires de l'économie locale peuvent être déterminés ainsi qu'il suit :

- **Dans le Waalo et le Jeejenqol**

L'agriculture reste le secteur prioritaire en tant que première activité économique des populations C'es m'activité motrice dopée qu'elle est en cela par l'implantation d'importants aménagements hydro agricoles (Cuvette Saldé Walla, Cuvette Grand Pété).

- **Dans le Jeeri**

L'élevage est la première activité économique favorisée qu'il y est par l'étendue du territoire et la prolifération des pâturages.

La deuxième activité économique dans le Jeeri est l'exploitation forestière. La raréfaction des pluies et leur mauvaise répartition ont relégué l'agriculture à la troisième place bien qu'elle soit encore assez forte dans le Jeeri Moyen.

Les activités motrices sont donc dans l'ordre l'agriculture, l'élevage et l'exploitation forestière. Il existe bien évidemment d'autres activités tels que la pêche, le commerce et l'artisanat mais elles sont moins porteuses que les premières évoquées.

Des contraintes existent comme nous l'avons vu plus haut. Elles portent pour l'essentiel sur :

- l'insuffisance des infrastructures et le déséquilibre dans leur répartition
- le déficit en ressources humaines qualifiées pour impulser le développement local
- le manque de ressources financières
- l'absence ou la faiblesse de la connectivité entre les différents secteurs économiques.

4.1. LES SECTEURS SOCIAUX

SECTEURS	CONTRAINTES	CAUSES	CONSEQUENCES	HYPOTHESES DE SOLUTION
EDUCATION Potentialités Ecoles : 22 Salles classe 105 -en dur : 85 -abris 20 Latrines 12	Classes surpeuplées et multigrades Manque de matériel didactique.	Déficit en infrastructures et en enseignants	Conditions de travail difficiles	Construire des salles de classe Négocier l'affectation d'enseignants Dotation en fournitures Plaidoyer pour l'affectation d'enseignants
	Les locaux ne sont pas sécurisés	Les écoles ne sont pas clôturées	Infrastructures non protégées	Clôturer les écoles
	La scolarité des filles est écourtée	Mariages précoces	Taux d'abandon très élevé chez les filles	Sensibiliser les parents
	Pas d'accès au TIC	Ecoles non électrifiées	Retard dans la formation	Electrifier les écoles
	Conditions d d'hygiène déplorables	Pas d'eau ni latrines dans des écoles	Insalubrité et risque de maladies	Construire des latrines et connecter les écoles au réseau AEP
	Manque de dynamisme des APE	Les leaders n'ont aucune formation	Peu d'intérêt des APE pour les choses de l'école	Former APE sur rôles et missions
	Le préscolaire n'est pas pris en charge	Absence d'infrastructures spécifique	Accès à l'école à des ages avancés	Construire une case des tout petits
	Salles de clase en décrépitude	Manque d'entretien	Infrastructures détériorées	Réhabiliter les salles de clase
	Enseignement originel marginalisé	Manque d'appui aux écoles coraniques	Mauvaises conditions dans les écoles coraniques	Appui à l'enseignement originel
	Pas d'accès à une formation professionnelle	Absence d'infrastructure spécifique	Aucune autre voie après échec	Création d'un centre de formation professionnelle
	Faible couverture de l'enseignement secondaire.	Manque d'infrastructures du secondaire	Jeeri non desservi	Négocier implantation d'un CES
	Déficit en centres alpha fonctionnels	Réticence des populations à certaines exigences	Peu de localités disposent de centres alpha	Créer les conditions de promotion de l'alpha.
SANTE /HYGIENE/ ACTION SOCIALE postes de santé 06 cases de santé 09 Maternité rurale 01	La couverture sanitaire est insuffisante	Insuffisance et mauvaise répartition des infrastructures	Isolement des zones du Jeeri	Renforcer et équilibrer le positionnement les infrastructures
	Fermeture d'infrastructures	Déficit en personnel	Investissements non rentabilisés	Négocier l'affectation de personnel
	Infrastructures délabrées	Manque d'entretien	Fréquentation risquée	Réhabiliter ces infrastructures
	EVASAN hypothétiques	Absence de moyens appropriés	Utilisation de moyens inadaptés	Acquisition d'ambulance
	Absence de politique d'éducation sanitaire	Précautions élémentaires de santé négligées	Les populations sont exposées à des risques de maladies	Sensibilisation/formation des populations sur les risques
	Cases de santé non fonctionnelles	Manque motivation et de qualification du personnel des. cases santé	Ces investissements ne sont pas rentabilisés	Redynamiser les cases de santé/ former et motiver le personnel

	Mauvaise gestion des ordures ménagères	Dépotoirs inexistants	Exposition à des risques de maladie	Prévoir des sites dépotoirs dans les gros villages
	Marginalisation de certaines couches de la population	Absence d'infrastructures spécifiques à certaines catégories	Les groupes vulnérables ne sont pas pris en charge	Construire des centres pour les catégories vulnérables
AMENAGEMENT DU TERRITOIRE-GESTION DU DOMAINE –CADRE DE VIE	Absence de voirie et réseaux dans de gros villages	Il n'y a pas d'alignement des habitations	Habitations installés de manière anarchique	Alignement des gros villages
	Environnement défavorable	Absence de pistes et autres voies de communication	Enclavement de certaines zones sur de longues périodes de l'année	Réalisation piste Gadiobé-Guélongal Réfection du radier Ngoui-Saldé
	Erosion des sols	Eaux de ruissellement	Restriction d'espaces habitables	Lutte contre les eaux de ruissellement
	Tarissement prématuré des mares	Ensablement, mauvaises conditions d'utilisation	Ce potentiel n'est pas valorisé	Aménager les grandes mares
	Puits et forages non opérationnels	Mauvaises conditions de réalisation Absence d'équipement	Accès à 'eau difficile dans certaines zones	-Achèvement de puits -Equipement de forages -Réalisation de forages neufs
	Pas d'accès à l'énergie électrique	Couverture du réseau insuffisante	Cadre de vie assez peu agréable	Etendre le réseau électrique à certaines agglomérations
	Communications téléphoniques difficiles ans le haut Jeeri	Réseau téléphonie mobile très fluctuant	Communications difficiles	Améliorer la couverture de la téléphonie mobile
PROMOTION FEMININE	Marginalisation des Femmes	Pesanteurs sociales encore fortes	- Faible présentation des femmes au sein des organes de décision - Accès à la terre et au crédit difficile	- Responsabilisation des femmes - Promouvoir l'entreprenariat féminine
	Peu de contact des groupements au niveau communautaire	Manque de communication Absence d'infrastructures spécifiques	Activités restreintes et très localisées	Construire un foyer de femmes Etablir la communication entre les organisations
	Manque de dynamisme et d'organisation des GPF	Manque de vision Capacités et compétences des leaders limitées	Organisation peu fonctionnelle	Renforcer les capacités des leaders des GPF
JEUNESSE / SPORTS LOISIRS	Activités jeunesse peu développées	Inexistence d'infrastructures spécifiques.	Activités limitées au sport	Créer des infrastructures et appuyer les jeunes
	Absence d'ouverture à l'extérieur	Organisations des jeunes ne sont pas opérationnelles	Les jeunes ne profitent pas des opportunités au niveau supérieur	Structurer les jeunes et établir connexion avec organisations niveau départemental et régional
	Déficience des organisations de jeunes	Manque de dynamisme et de vision	Les jeunes sont peu représentés au sein des organes de décision	Créer les conditions d'intégration et de responsabilisation des jeunes
	Manque de qualification professionnelle	Manque de formation	Accès à l'emploi hypothétique	Intégrer les jeunes dans les secteurs productifs

HYDRAULIQUE ET ENERGIE	Surexploitation des équipements	Saturation des forages existants	Accès difficile à l'eau	Diminuer la pression au niveau des forages
	Débits faibles	Equipements obsolètes ou inexistants	-Arrêts fréquents -Forages inexploités	Renouveler les équipements et équiper forages
	Puits traditionnels inopérants	Nappe phréatique trop profonde	Fonçage très vite abandonné	Utiliser des techniques modernes de fonçage
	Complications urinaires suite utilisation eau certains forage	Eau malsaine	Forage non exploité	Prospecter d'autres moyens d'exhaure
	Ruptures de stock carburant fréquentes	Eloignement certains forages des stations d'approvisionnement en carburant	Arrêts à des moments critiques	Créer des conditions de stockage durable
	Accès inégal à l'énergie électrique	Couverture électricité restreinte	Pas d'accès aux opportunités offertes par l'énergie	Etendre la couverture du réseau électrique
ENVIRONNEMENT/ GESTION ET RESSOURCES NATURELLES	Atteintes graves au couvert végétal	Déforestation abusive des peuplements	Disparition à terme du potentiel	Sensibiliser et responsabiliser les populations Répertorier les ressources et en organiser l'exploitation Reboiser les espèces menacées
	Pâturages sous la menace des faux	Détérioration du réseau pare-feu	Pénurie très rapide du potentiel fourrager	Restructuration du réseau Redynamisation des commit des de vigilance Implantation d'unité de lutte contre les feux de brousse Création de réserves fourragères
	Concurrence exploitants externes CR	Exploitants forestiers pas organisés	Bradage des produits forestiers	Former et organiser les exploitants Créer une coopérative d'achat des produits forestiers au niveau local
SECURITE ET PROTECTION SOCIALE	Recrudescence des vols et actes de banditisme	Effectif et mobilité services de sécurité restreinte	Insécurité dans certaines zones	Renforcer les services de sécurité en hommes et moyens
	Groupes vulnérables non pris en charge en matière de protection sociale	Absence de structure de prise en charge	Système de protection sociale inexistant en dehors de certains cadres	Négocier la mise en place des structures adéquates

4.2. LES SECTEURS ECONOMIQUES

SECTEURS	CONTRAINTES	CAUSES	CONSEQUENCES	HYPOTHESES DE SOLUTION
AGRICULTURE IRRIGUEE Potentialités Potentiel terres irrigables = 6445 Ha Ressources en eau : -Fleuve Sénégal -Marigot de Doué Proximité Eau/terres irrigables Terres aménagées 671 Ha Présence Structures Encadrement -SAED -CADL -ANCAR -CGR	Périmètres en quantité insuffisante	Le potentiel irrigable n'est pas valorisé	Les besoins ne sont pas couverts	Aménager de nouvelles superficies en tenant compte de l'horticulture
	Courte durée de vie des aménagements	Aménagement de qualité sommaire	Difficultés de mise en valeur	Réhabiliter les PIV dégradés
	Renchérissement des coûts de production	Equipements sous dimensionnés ou obsolètes	Les produits locaux ne sont pas compétitifs	Renouveler les équipements (GMP)
	Environnement défavorable	Enclavement de la zone	Il est difficile aux intrants d'accéder aux intrants	Créer des centres d'approvisionnement Désenclaver les zones de production
			L'écoulement des produits pose problème	
	Absence d'unités de maintenance/réparation	Manque de connexion avec l'artisanat	Impossibilité de diagnostic ou réparation	Promouvoir l'artisanat local
	Très bas taux d'intensité culturale	Il est effectué une campagne/an	Aménagements et équipements non rentabilisés	Parvenir à au moins 2 campagnes/an
	Excédent commercialisable nul	Parcelles exiguës	Les rendements sont faibles	Augmenter la surface par exploitant
	Horticulture /cultures de rentes négligées	Ignorance/absence	Potentiel non valorisé	Introduction des cultures de rente Encourager l'horticulture
	Management médiocre des OP	Les OP ne sont pas fonctionnelles	Les préoccupations des acteurs ne sont pas prises en compte	Formation des leaders des OP et renforcement de l'encadrement
	PIV non sécurisés	Absence de protection	Récoltes souvent compromises	Planter des haies vives
AGRICULTURE DECRUE **Potentialités** Terres exploitables 2640 ha	Baisse progressive de l'activité	Régime irrégulier des crues	Le potentiel n'est pas exploité	Plaidoyer pour des lâchés rationnels
	Récoltes souvent compromises	Attaques des déprédateurs	Moyens de lutte inexistants sur place	Mettre en place à temps les moyens de lutte
	Aucune amélioration des techniques	Absence d'appui conseil spécifique	Le travail se fait de manière artisanale	Elargissement du champ d'appui conseil
	Les spéculations n'arrivent pas à maturité	Pluviométrie insuffisante et mal répartie	Les récoltes sont compromises	Utiliser des variétés à cycle court
	Cohabitation avec éleveurs conflictuelle	POAS non appliqué	Divagation des animaux dans les champs	Planter des haies vives
	Eloignement des services d'encadrement	Enclavement zone	Interventions tardives	Créer des relais et former les acteurs
	Absence de personnel qualifié pour la fabrication d'outils et équipements agricoles	Manque de connexion avec l'artisanat local	Outils agricoles ne sont pas disponibles	Promouvoir l'artisanat local

ELEVAGE Potentialités Fourrages abondants • 4470 Ha VM • 800 Ha VD • 50 Ha FA • Sous produits cultures décrue • Résidus PIV Eau abondante -Marigot Doué et fleuve Sénégal -Puits et forages	Difficultés d'accès à l'eau	Saturation des forages et autres points d'eau	L'abreuvement du bétail pose des problèmes en saison sèche	Multiplier points eau/ménagement des mares
	Gestion irrationnelle du fourrage	Actions néfastes de l'homme	Pénurie trop rapide du potentiel	Collecte / conservation du fourrage
	Couverture sanitaire médiocre	Infrastructures et personnel insuffisants	Exposition du bétail aux risques de maladies et épizooties	-Renforcer les parcs de vaccination -renforcer le personnel technique -outiller les auxiliaires -réouverture du poste de Bokké diall.
	Utilisation de produits inadaptés	Absence de pharmacies	Automédication abusive	Installer des pharmacies vétérinaires
	Pas d'amélioration de la race	Méfiance des éleveurs face aux innovations	Les innovations ne sont pas acceptées	Sensibilisation/formation des acteurs
	Exploitation insuffisante des produits	Absence d'unités de transformation/traitement des produits dérivés	Les sous produits et dérivés ne sont pas valorisés	Mise en place de mini laiteries et d'unité de collecte des peaux
	Activité pas professionnalisée	Manque d'organisation des acteurs	Les préoccupations des acteurs ne sont pas prises en compte	Soutenir et impulser structuration acteurs à la base et au niveau communautaire
	Accès aliment bétail difficile en période de soudure	Enclavement de la zone	Les produits sont hors de prix	Créer des centres de vente groupée
EXPLOITATION FORESTIERE Potentialités -Ressources considérables et variées -existence de marchés	Exploitation incontrôlée des ressources	Le renouvellement des ressources n'est pas pris en compte	Disparition à terme d'essences	Dresser un répertoire des ressources et planifier L'exploitation
	Ravages des ressources forestières	-Feux de brousse		Sensibilisation populations et réfection pare-feux
		- Comportement néfaste des éleveurs	Abattage d'espèces pour le fourrage aérien	Combattre ces comportements par la responsabilisation
	Bradage des produits		Le potentiel n'est pas convenablement exploité	Organiser et former les acteurs/combattre les agissements des réseaux de commerçants extérieurs.
PECHE	Activité en forte baisse	Raréfaction des produits halieutiques	L'activité n'est régulière qu'en hivernage	Intéresser les acteurs à la pisciculture
		Manque d'organisation des acteurs	Leurs préoccupations ne sont pas prises en compte	Organiser et former les acteurs aux innovations techniques
COMMERCE	Activité embryonnaire et peu développée	Absence d'infrastructures	Activité limitée à la fourniture de denrées de première nécessité	Créer des marchés et équiper les Loumas
	Coûts élevés du transport des produits	Environnement défavorable	Surcoûts excessifs par rapport aux prix normaux	Créer les conditions d'accès aux centres d'approvisionnement
	Une contrebande massive des denrées de première nécessité	Ecoulement difficile des produits de même nature et légalement introduits	Produits légalement importés ne sont pas compétitifs	Juguler la contrebande
TRANSPORT	Trafic motorisé inter villages limité	Réseau intercommunautaire inexistant	Mobilité des personnes et des biens difficile	Réaliser des pistes

	Absence de parc de transport automobile local			Encourager les initiatives locales dans ce domaine
ARTISANAT	Activité de type encore traditionnel	Manque de connexion avec d'autres activités	Marché potentiel inexploité	Etablir connexion avec autres secteurs économiques (Ag.)
SERVICES FINANCIERS	Capacité de mobilisation de fonds réduite -Méthode d'épargne rudimentaire et risquée (Tontines)	Absence de mutuelles et autres IFD	Difficultés d'accès au crédit	Sensibiliser les acteurs économiques Impulser l'établissement des services mutualistes d'épargne et de crédit
GESTION DU FONCIER	Occupation anarchique des sols	POAS, CDI, et autres dispositions non appliquées	- Conflits entre acteurs - Dégradation de l'environnement	Vulgariser et appliquer les dispositions des documents ayant trait à la gestion du foncier.

4.3. SYNTHESE DIAGNOSTIC INSTITUTIONNEL

SECTEURS	CONTRAINTES	CAUSES	CONSEQUENCES	HYPOTHESES DE SOLUTION
LE CONSEIL RURAL Potentialité Légitimité Présence sur le terrain	Déficit en compétences	Conseil constitué d'analphabètes à plus des 2/3	Les rôles et missions, les textes qui régissent le fonctionnement de l'instance ne sont pas maîtrisés	Renforcement des capacités et formation des conseillers
	Les actions du Conseil ne sont pas toujours visibles	Absence de relais et manque de communication	Les populations n'adhèrent pas forcément aux actions et n'y apportent pas toujours leur contribution	-Etablir un plan de communication -Mettre en place de comités de concertation aussi bien au niveau communautaire (CLC) que zonal (CLCZ)
	Faiblesse des ressources de la CR	Faible taux de recouvrement de la taxe rurale, principale recette de la CR	Le CR dispose de peu de moyens	Impliquer toutes les couches dans la mobilisation des moyens par la concertation, la sensibilisation et la responsabilisation
LES OCB Potentialités Forte présence sur le terrain Cadre de mobilisation important	Absence de concertation entre OCB	Défaut de cadre de concertation spécifique	Fonctionnement en vase clos d'où des actions isolées et à impact réduit	Créer des cadres de concertation par spécificité
	Manque de collaboration avec le CR	Les OCB ne sont pas associées aux actions	Manque d'enthousiasme des OCB à l'égard des politiques du CR	Créer la connexion avec ces acteurs par l'implication à la chose commune
	Manque de vision des OCB	Leaders souvent analphabètes et cumulant plusieurs taches ou fonctions dans différentes OCB	Léthargie et défaut de projection vers l'avenir	Restructurer les OCB Renforcer les capacités des leaders des OCB de manière générale pour tous et spécifique par domaine d'action.

V. LES ACTEURS DU DEVELOPPEMENT LOCAL

5.1. LE CONSEIL RURAL

5.1.1. Composition du Conseil RURAL

Effectif			Appartenance Politique	
Hommes	**Femmes**	**Jeunes**	**C.SOPI**	**Benno.S.**
42	4	3	24	6

Nombre de Mandats	04	03	02	01
Elus	01	03	10	32

Composé de 46 membres, le Conseil Rural compte 9% de femmes et 91% d'hommes ce qui traduit un net déséquilibre même en tenant compte des 03 jeunes qui en font partie. Issu des dernières consultations locales, le présent conseil n'a pas encore réalisé d'actions concrètes sur le terrain. Néanmoins certaines données permettent dès l'instant de tirer de conclusions quant aux faiblesses qui pourraient entraver le bon fonctionnement de l'institution et de prévoir les mesures adéquates.

Sur les 46 membres, 32 soit 70% de l'effectif étrennent leur premier mandat et n'ont en conséquence aucune expérience sur la manière dont les collectivités locales doivent être gérées. Sur ces 46 membres toujours, les 50% (24 Conseillers) sont analphabètes. La faiblesse des ressources de la communauté rurale due au très faible taux de recouvrement de la taxe rurale et des autres recettes fait que le conseil rural dispose de très peu de moyens.

5.1.2. Les réalisations du Conseil Rural

Le précédent Plan Local de Développement conçu pour la période 2002/2007 et pour un montant de **1 160 686 800 FCFA** a connu un taux d'exécution d'à peu près 10,17% soit des réalisations pour un montant de **118 089 000 FCFA**. L'explication est à rechercher dans la difficulté de mobilisation des ressources et l'absence de partenaires en mesure de financer les opérations programmées.

Des réalisations ont été effectuées surtout en 2007 et 2008 avec le concours du PSIDEL et du PNDL. La Communauté Rurale dispose de très peu de ressources au plan financier et seul le concours des partenaires au développement permet l'exécution des programmes projetés. La taxe rurale d'un niveau de prévision pas très élevé n'est pas toujours mobilisée dans son intégralité et le versement des contreparties exigées par les partenaires est parfois très difficile à effectuer.

La grande question reste la mobilisation du financement. Le Millenium Challenge Access (MCA) offre des opportunités ainsi que la coopération espagnole. La coopération décentralisée est également un créneau à exploiter. Les immigrés ressortissants du terroir et qui sont par ailleurs très dynamiques dans le cadre de réalisations dans leurs villages d'origine devront être intégrés dans le processus du développement de la communauté rurale.

Le conseil Rural devra se montrer très dynamique et fédérateur autour des idées de développement de l'ensemble de la communauté et pour cela aucune couche ne devra se sentir négligée ou écartée : l'adhésion de tous est un gage d'engagement et d'implication à tous les échelons du processus.

5.2. LES ORGANISATIONS DE LA SOCIETE CIVILE (LES ASSOCIATIONS LOCALES DE DEVELOPPEMENT)

La communauté rurale compte un certain nombre d'organisations dont la majorité est implantée dans le Waalo et le Jeejengol. Selon la typologie, on dénombre :

- 25 GPF (Groupements de Promotion Féminine)
- 58 GIE (Groupement d'Intérêt Economique)
- 01 CLCOP (Cadre Local de Concertation des Organisations de Producteurs)
- 01 Coopérative des Pêcheurs
- 01 Coopérative des éleveurs
- 17 AVD (Associations Villageoises de Développement).

Il existe peu de rapports entre organisations et les objectifs qui président à leur création ne sont pas toujours très clairement définis. La plupart d'entre elles manquent de vision. Le CLCOP tente vaille que vaille de maintenir un semblant de cohésion entre organisations de producteurs mais ces entités connaissent beaucoup de difficultés. Entre les organisations et le Conseil Rural existe un manque de communication.

5.3. LES SERVICES TECHNIQUES

L'Etat est représenté par le Sous-préfet de Saldé qui entretient de très bons rapports avec la Conseil Rural.

Le Centre d'Appui au Développement Local (CADL) ' service de l'Etat le plus proche du Conseil Rural en est le bras techniques avec un agent chargé de l'environnement et un autre de l'élevage.

Sont également présentes la SAED et l'ANCAR dans le cadre surtout de l'agriculture et de l'appui conseil.

VI. LES PERSPECTIVES DE DEVELOPPEMENT

6.1. LES ENJEUX DU DEVELOPPEMENT DE LA COMMUNAUTE RURALE

La CR de Bokké Dialloubés dispose de conditions favorables pour son développement; ces conditions peuvent être résumées comme suit :

- un potentiel de terres irrigables important capable de satisfaire les besoins de l'ensemble des producteurs de la collectivité locale ;
- des ressources animales diversifiées et en nombre important ;
- une agriculture de décrue qui offre encore d'énormes possibilités en termes de production agricole et de renforcement des stocks alimentaires locaux ;
- un Conseil Rural qui est entrain de prendre conscience des exigences de développement de la localité comme en témoigne cette initiative de réactualisation du PLD précédent ;
- un mouvement associatif pour le développement assez dense et présent dans presque tous les villages de la CR.

Ces conditions favorables doivent, cependant être conjuguées avec un certain nombre de facteurs défavorables qui ont pour noms :

- un manque d'infrastructures rurales (pistes notamment) ;
- un manque de ressources humaines de qualité (faibles capacités des acteurs);
- un déficit de concertation entre les acteurs locaux ;
- un manque de moyens techniques et financiers pour impulser les activités motrices de l'économie locale et générer des revenus conséquents ;
- une faible connexion entre les secteurs économiques.

Optimiser les facteurs favorables et transformer les faiblesses en forces ; tels sont les défis qui interpellent aujourd'hui les acteurs internes de développement de la CR de Bokké Dialloubés dont, au premier chef, le Conseil Rural.

6.2. ORIENTATIONS DE DEVELOPPEMENT DE LA CR

6.2.1. Les orientations de développement

Pour promouvoir le développement de la Communauté Rurale, le Conseil Rural a retenu de mettre en œuvre quatre (4) axes stratégiques :

- **amélioration de l'accès aux services sociaux de base ;**
- **désenclavement et aménagements du territoire, environnement et gestion des ressources naturelles ;**
- **promotion des activités productives : agriculture, élevage et pêche, commerce, artisanat et institutions financières ;**
- **renforcement des capacités des acteurs locaux.**

6.2.2. Les objectifs de développement (OD)

Les objectifs de développement découlant de ces axes stratégiques sont déclinés en objectifs spécifiques:

Axe 1 : Amélioration de l'accès aux services sociaux de base

- OD 1 : Accroître l'accès à l'enseignement élémentaire et secondaire
- OD 2 : Augmenter les infrastructures sanitaires d'une manière équitable et améliorer la qualité des services offerts
- OD 3 : Renforcer les infrastructures d'accès à l'eau potable et améliorer la qualité des services offerts;
- OD 4 : Renforcer les équipements sportifs et socioculturels et assurer la réinsertion des jeunes.

Axe 2 : Désenclavement et aménagements du territoire, environnement et gestion des ressources naturelles

- OD 1 : Améliorer les voies de communication à l'intérieur de la CR
- OD 2 : Promouvoir une protection sociale des et une gestion des risques et catastrophes naturelles
- OD 3 : Améliorer l'accès aux services énergétiques
- OD 4 : Améliorer la gestion des ressources naturelles impliquant le conseil rural, les services de l'Etat et les populations

Axe 3 : Promotion des activités productives

- OD 1 : Intensifier et moderniser la production agricole et accroître les richesses des individus
- OD 2 : Moderniser et augmenter la productivité du cheptel
- OD 3 : Améliorer les résultats de l'activité de la pêche continentale et l'aquaculture d
- OD 4 : Impulser le commerce en créant des « loumas ».
- OD 5 : Créer un centre artisanal
- OD 6 : Impulser des institutions financières décentralisées.

Axe 4 : Renforcement des capacités des acteurs locaux

OD1 : Renforcer les capacités d'intervention du conseil rural et des dirigeants des OCB.

6.3. PROGRAMMATION DES ACTIONS

ACTIONS DU DOMAINE DES COMPETENCES TRANSFEREES

ACTIONS	PIA 2010		PIA 2011		PIA 2012		PIA 2013		PIA 2014		PIA 2015		TOTAL
	QT	LOCALISAT.	QT	LOCALISAT.	QT	LOCALISAT.	QT	LOCALISAT.	QT	LOCALISAT.	QT	LOCALISAT.	
EDUCATION ET FORMATION PROFESSIONNELLE													
Construction et équipement salles classe	05	Walla-Meldiam-Thikité-Gadiobé-B.Diall.-B.Diéguess-Gaykadar-Laiky-Louguéré	05	Y.Dial-Krarwoynd-Perlel-B.Namary-Wendou thillé-	05	Walla-Perlel-b.Namary)-B.Diéguess-Y.Yirlaabé	05	Laiky-Y.Diall.-B.Namary-Ndiayène-Thikité	05	Boborel-Diaranguel-Ngoui-Gadiobé-B.Dialloubés	05	Wass./Bar.(02)-Saldé-Ndiongui-B.Sal/Mbaybé	**35**
Réfection salles classe	03	Saldé	05	Ndiayène	03	Karawoyndou (02)-Boborel(01)	02	Gaykadar	X		X		13
Construction équipement salles alphabétisation	01	Karawoyndo	01	Ndiayène	01	Gay Kadar	01	Saldé	01	Bok.Dialloubés	01	Diongui	**06**
Electrification écoles	12	Walla-Diaranguel-Wass./Bar.-Saldé-Ngoui-B.DialloubésB.Mbay./Sal.-Gadiobé-Diongui-Thikité-W.ThilléBoborel	06	Bokké Namary-Gaykadar-KarawoyndoYYirlabé-Y.Dial.Ndiayène	04	B.Diéguess Laiky Meldiam Perlel							**22**
Adduction eau potable dans les écoles	06	B.Diall.-karawoyndou-Gaykadar-Ndiayène-Thikité											
Construction de latrines	02	B.namary-Ndiayène	02	Y.Yirlaabés . Dialloubés	02	Gaykadar Karawoynd	02	Meldiam Laiky	02	Meldiam Laiky	02	Perlel Bokké Diéguess	**06**
Clôture d'écoles	04	Walla-Wass./Bar.-B.Diall.-B.Sal.	03	B..Namary-Boborel-Ndiayène	03	Y.Diall.-Y.Yirl.-Karawoynd	03	Gaykadar-Laiky-Meldiam	03	Perlel-B.Diéguess-W.Thillé			**16**
Construction case des tout petits	01	PM B.Dialloubés	01	PM Saldé									**01**

Construction CES	01	PM B.Dialloubés	01	PM Diongui									**01**
Construction CFP	01	PM											**01**
Dotation fournitures et matériel didactique	FF	Toutes écoles	FF	Toutes écoles	FF	Toutes écoles	FF	Toutes écoles	FF	Toutes écoles	FF	Toutes écoles	
Plaidoyer pour 'affectation d'enseignants	FF		FF		FF		FF		FF		FF		
Redynamisation des APE	FF		FF		FF		FF		FF		FF		
Appui enseignement originel	FF		FF		FF				FF		FF		
Appui au maintien des filles à l'école	FF		FF		FF		FF		FF		FF		
SANTE HYGIENE ET ACTION SOCIALE													
Construction équipement poste			01	Karawoynd.									**01**
Construction équipement case santé	01	BeléMbody											**01**
Acquisition ambulances	01						01				01		**03**
Electrification postes et cases de santé	10	Walla-Was./Bar.Diarangu el-Ngoui-Diongui-Gadiobé-B.Diall.-W.Thil. B.Sals.-Thikité	05	KrawoyndoLaiky-Gay K.-Y.Yirl.-Thiam Thillé									15
Réhabilitation postes de santé							01	Ndiayène	01	Diongui			**02**
Réhabilitation c.de santé	01	Laiky	01	W.Thillé									**02**
Equipement poste santé									01	Diongui			**01**
Equipement c.santé			01	W.Thillé									**01**
Construction maison de handicapés					01	Thikité							**01**
Construction foyer femmes					01	B.Dialloubé							**01**
Renforcement pharmacies postes santé	x	Tous les Postes	x	Ts. les Postes	x	Ts. les Postes	x	Ts. les Postes	x	Ts. les Postes	x	Ts. les Postes	
Lutte contre l'insalubrité	x		x		x		x		x		x		
Plaidoyer renforcement personnel	x		x		x		x		x		x		

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE-GESTION DU DOMAINE CADRE DE VIE													
Vulgarisation et application du POAS	x		x		x		x		x		x		
Alignement villages	06	B.Dialloubés-B.Sal.-Diongui-Thikité-Was-Barobé											**06**
Lutte contre l'érosion	x	PM											
Aménagement de mares			03	W.Karawoy. Teyal W.Thilé Mawwndé			04	W.Yawaldé W.Gourel W.Safalbé W.Bokké Goumi					**07**
Adduction eau-densification réseau			x	Saldé/GouAbouGaynako	x	Th/Diongui/ Dar Salam							**02**
Achèvement de puits	01	Meldiam											**01**
Fonçage puits neufs	02	Guirwass Bokké Goumi											**02**
Equipement forage	01	Yawaldé Yir.											**01**
Remplacement réservoir au sol	01	Yawaldé Yir.											**01**
Remplacement ouvrage captage	01	B. Dialloub.											**01**
Réhabilitation de puits	01	Boulone											**01**
Forages neufs	02	PM W.Thillé Walla/Diaranguel											**02**
Réalisation piste Gadiobé - Guélongal		PM											
Réfection radier Saldé-Ngoui		PM											
Extension du réseau d'électricité		PM											
Amélioration couverture téléphonie mobile		PM											
ENVIRONNEMENT ET GESTION DES RESSOURCES NATURELLES													
Création répertoire ressources naturelles	x												**01**
Création pépinière communautaire	01	B.Dialloubé											**01**

Reboisement espèces menacées	x												
Structuration des exploitants forestiers	x												
Création coopérative achat produits forestiers	01	Ndiayène											**01**
Création 1000 hectares réserves fourragères		**PM**	**MOYEN ET HAUT JEERI**										
Implantation dépotoirs	06	B.Mbay-B.Dialloubé Karawoyndo. Saldé Diongui Wass-Bar											**06**
Redynamisation comités de vigilance	**FF**		**FF**		**FF**		**FF**		**FF**		**FF**		
Restauration des sols		PM											
Réhabilitation réseau pare-feux		PM											
Implantation unité de lutte contre feux brousse		PM											
CULTURE-JEUNESSE-SPORT ET LOISIRS													
Structuration et organisation des jeunes	x												
Aménagement d'aires de jeu	11	**G**ay/Kadar B.Salsalbé Diongui Kar-B.Dial.-Ngoi-W.Thillé-Barobé-Wass.-Walla-Thikité-Y.Yirl.											**11**
Appui à la tenue de journées culturelles	x		**x**		**x**		**x**		**x**		**x**		
Organisation de joutes pluridisciplinaires	x		**x**		**x**		**x**		**x**		**x**		
Appui aux ASC	x		**x**		**x**		**x**		**x**		**x**		**6 000 000**

OPERATIONS DU SECTEUR ECONOMIQUE

ACTIONS	2010		2011		2012		2013		2014		2015		TOTAL
AGRICULTURE													
	Qt	LOCALISATION	Qt	LOCALISATION	Qt	LOCALISATION		LOCALISATION		LOCALISATION		LOCALISATION	
Dotation en GMP			02	Walla Saldé	03	Wassétaké1-Wassétaké2-Barobé			x		x		**05**
Unités de transformation de céréales	01	Karawoyndo					01	Wassétaké	**01**	**Thiam Thilé**	01		**03**
Dotation en batteuses riz	x		x		01	Saldé	01	Wodoss	01	Thikité			**03**
Magasins stockage intrants	01	B.Dialloubés	x		x				01	Thikité	01	Saldé	**03**
Réhabilitation cuvette Saldé Walla	x	PM		PM		PM		PM		PM		PM	
Aménagement nouveaux périmètres (élargissement Pété à Wodoss aux zones Yirlabés et Dialloubés)	x PM			PM		PM		PM		PM		PM	
ELEVAGE													
Réalisation parc de vaccination	01	Wassétaké	01		01	Karawoyndo	01	B.Namary	01	YawaldéY.		04	**05**
Réhabilitation et réouverture poste vétérinaire	01	B-Dialloubés											**01**
Création mini laiterie	01	B.-Dialloubés	01	Diongui									**02**
Construction magasins aliments bétail	x		01	Ndiayène	01	Karawoynd	01	Gay Kadar				03	**03**
Structuration des acteurs	FF												

PECHE													
Structuration des acteurs et formation à la pisciculture	x	Walo Jejeegol											
Création d'unités de pisciculture	06	Ngoui-Walla-Diaranguel-Was./Bar.-Saldé-Diamel Ciré										06	**06**
COMMERCE													
Creation louma	01	Bokké-Dialloubés											**01**
ARTISANAT													
Création de centres artisan	**x**		x						01	Gadiobés	01	Saldé	**02**
INSTITUTION FINANCIERE													
Appui à la création de mutuelle	x												

6.4. EVALUATION FINANCIERE ANNUELLE DES ACTIONS PAR DOMAINES

DOMAINES	ACTIONS	ANNEES						COUT TOTAL
	Construction / équipement des salles de classes	**2010**	**2011**	**2012**	**2013**	**2014**	**2015**	
		59 700 000	35 000 000	35 000 000	35 000 000	35 000 000	35 000 000	**234 700 000**
	Réfection des salles de classe	4 500 000	7 500 000	4 500 000	3 000 000	x		**19 500 000**
	Construction équipement salles alphabétisation	7 000 000	7 000 000	7 000 000	7 000 000	7 000 000	7 000 000	**42 000 000**
	Electrification écoles	2 400 000	12 000 000	8 000 000	x	x	x	**22 400 000**
	Adduction eau potable dans les écoles	3 000 000	x	x	x	x	x	**3 000 000**
	Construction de latrines	6 000 000	6 000 000	6 000 000	6 000 000	6 000 000	6 000 000	**36 000 000**
	Clôture d'écoles	12 000 000	15 000 000	15 000 000	15 000 000	15 000 000	x	**72 000 000**
EDUCATION	Dotation fournitures et matériel didactique	3 000 000	4 500 000	4 500 000	4 500 000	5 000 000	5 000 000	**26 500 000**
	Plaidoyer pour l'affectation d'enseignants	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	**12 000 000**
	Redynamisation des APE	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	x	**5 000 000**
	Appui enseignement originel	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	**12 000 000**
	Appui au maintien des filles à l'école	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	**6 000 000**
	TOTAL EDUCATION	**103 600 000**	**93 000 000**	**86 000 000**	**76 500 000**	**74 000 000**	**58 000 000**	**491 100 000**
	Construction équipement poste de santé	**X**	25 000 000	**x**	x	x	x	**25 000 000**
	Construction équipement 01 case santé	7 000 000						**7 000 000**
	Construction logement ICP	26 238 280						**26 238 280**
	Construction maternités	X	X	25 000 000	x	X	X	**25 000 000**
	Acquisition ambulances	18 000 000	X	X	18 000 000	**x**	18 000 000	**54 000 000**
	Electrification postes et cases de santé	6 000 000	10 000 000	xxxxx	X	X	X	**16 000 000**
SANTE	Réhabilitation postes de santé	X	X	X	6 000 000	6 000 000	X	**12 000 000**
	Réhabilitation c.de santé	2 000 000	2 000 000	X	X	X	X	**4 000 000**
	Equipement poste santé	X	X	X	X	3 000 000	X	**3 000 000**
	Equipement cases de santé	X	1 200 000	X	X	X	X	**1 200 000**
	Construction maison de handicapés	X	X	20 000 000	X		X	**20 000 000**
	Construction foyer femmes	X x	X	20 000 000	X	X	X	**20 000 000**

	Renforcement pharmacies postes santé	6 000 000	6 000 000	6 000 000	6 000 000	6 000 000	6 000 000	**36 000 000**
	Lutte contre l'insalubrité	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	**6 000 000**
	Plaidoyer renforcement personnel	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	**6 000 000**
	TOTAL SANTE	**67 238 280**	**46 200 000**	**73 000 000**	**32 000 000**	**17 000 000**	**26 000 000**	**261 438 280**
AMENAG. TERRITOIRE CADRE DE VIE	Vulgarisation et application du POAS	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	**6 000 000**
	Alignement villages	9 000 000	x	x	x	x	x	**9 000 000**
	Aménagement de mares	X	30 000 000	x	40 000 000	x	x	**70 000 000**
	Adductionion eau-densification réseau	x	10 000 000	14 000 000	x	x	x	**24 000 000**
	Fonçage de puits 02	14 000 000						**14 000 000**
	Equipement de forage	6 000 000						**6 000 000**
	Remplacement réservoir au sol	35 000 000						**35 000 000**
	Implantation point d'eau	700 000						**700 000**
	Remplacement ouvrage captage	6 000 000						**6 000 000**
	Achèvement de puits	9 000 000	x	x	x	x	x	**9 000 000**
	Réhabilitation de puits	5 000 000	x	x	x	x	x	**5 000 000**
	TOTAL AMENA. TERRIT.	**85 700 000**	**41 000 000**	**15 000 000**	**41 000 000**	**1 000 000**	**1 000 000**	**184 700 000**
ENVIRONNEMENT/GEST. RESSOURCES NATURELLES	Création répertoire ressources naturelles	2 000 000	x	x	x	x	x	**2 000 000**
	Création pépinière communautaire	8 000 000	x	x	x	x	x	**8 000 000**
	Reboisement espèces menacées	10 000 000						**10 000 000**
	Structuration des exploitants forestiers	600 000						**600 000**
	Création coopérative achat produits forestiers	2 000 000						**2 000 000**
	Implantation dépotoirs	2 400 000						**2 400 000**
	Redynamisation comités de vigilance	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	**6 000 000**
TOTAL ENVIRONNEMENT /GRN		**26 000 000**	**1 000 000**	**1 000 000**	**1 000 000**	**1 000 000**	**1 000 000**	**31 000 000**
JEUNESSE SPORTS LOISIRS	Structuration et organisation des jeunes	2 000 000						
	Aménagement d'aires de jeu	22 000 000						**22 000 000**
	Appui à la tenue de journées culturelles	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	**12 000 000**
	Organisation de joutes pluridisciplinaires	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	**12 000 000**
	Appui aux ASC	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	**6 000 000**
	TOTAL J*SP/LOISIRS	**29 000 000**	**5 000 000**	**5 000 000**	**5 000 000**	**5 000 000**	**5 000 000**	**54 000 000**

OPERATIONS DU SECTEUR ECONOMIQUE

AGRICULTURE	Dotation en GMP		20 000 000	30 000 000				**50 000 000**
	Unités de transformation de céréales	4 200 000			4 000 000	4 000 000		**12 200 000**
	Dotation en batteuses riz			4 000 000	4 000 000	4 000 000		**12 000 000**
	Magasins stockage intrants	5 000 000				15 000 000	15 000 000	**35 000 000**
	TOTAL AGRICULTURE	**9 200 000**	**20 000 000**	**34 000 000**	**8 000 000**	**23 000 000**	**15 000 000**	**109 200 000**
ELEVAGE	Réalisation parc de vaccination	3 500 000		3 500 000	3 500 000	3 500 000		**14 000 000**
	Réhabilitation et réouverture poste vétérinaire	9 000 000						**9 000 000**
	Création mini laiterie	10 000 000	10 000 000					**20 000 000**
	Construction magasins aliments bétail		15 000 000	15 000 000	15 000 000			**45 000 000**
	Structuration des acteurs	600 000						**600 000**
	TOTAL ELEVAGE	**23 100 000**	**25 000 000**	**18 500 000**	**18 500 000**	**3 500 000**		**88 600 000**
PECHE	Structuration des acteurs et formation à la pisciculture	3 600 000						**3 600 000**
	Création d'unités de pisciculture	9 000 000						**9 000 000**
	TOTAL S. PECHE	**12 600 000**						**12 600 000**
COMMERCE	Création louma	900 000						
	TOTAL COMMERCE	**900 000**						**900 000**
ARTISANAT	Création de centres artisan					2 000 000	2 000 000	**4 000 000**
	TOTAL ARTISANAT					**2 000 000**	**2 000 000**	**4 000 000**
INSTITION FINANCIERE	Appui à la création de mutuelle	8 000 000						**8 000 000**
	TOTAL INS.FINANCIERE	**8 000 000**						**8 000 000**

6.5. PLAN ANNUEL D'INVESTISSEMENT (PAI) 2010

OPERATIONS	QTE	SITES	COUTS
EDUCATION/FORMATION PROFESSIONNELLE			
Construction et équipement salles de classe	05	Thikité – Wallah- Gadiobé- Meldiam – BokkéDialloubés-Bokkédiéguess-gaykadar—Laiky- Louguéré	59 700 000
Réfection des salles de classes	03	Saldé	4 500 000
Construction et équipement classes alpha	01	Karawoyndou	7 000 000
Electrification d'écoles	12	Walla-Diaranguel-Was/Bar.-Ngoui-B.Dialloubé-b.Mbay/Sal.-Gadiobé-Ndiongui-Thikité-W.Thillé-Boborel	2 400 000
Adduction eau potable	03	Bokké Dialloubé-Karawoyndou-Gaykadar-Ndiayène-Thikité	3 000 000
Construction de latrines	02	Bokké Namary- Ndiayène	6 000 000
Clôture d'écoles	04	Walla-Was./Bar.-B.Dialloubés-B.Mbay./Sal.	12 000 000
Construction case des tout petits	01	Bokké Dialloubés	PM
Construction CES	01	Bokké Dialloubés	PM
Implantation centre de formation professionnelle	01	Thikité	PM
Dotation en fournitures et matériel didactique	FF	Toutes les écoles	3 000 000
Redynamisation APE	22	Toutes les APE	2 000 000
Plaidoyer pour affectation d'enseignants		Toutes les écoles	1 000 000
Appui enseignement originel	06	Walla -Diaranguel -Barobé/Wass.-Saldé-Thikité	2 000 000
Appui au maintien des filles à l'école	FF	Toutes les écoles	1 000 000
TOTAL EDUCATION			**103 600 000**
SANTE-HYGIENE-ACTION SOCIALE			
Construction et équipement 01 case de santé	01	Bélé Mbody	7 000 000
Réhabilitation /équipement case de santé	01	Laiky	2 000 000
Construction logement ICP	01	Diongui	26 238 280
Acquisition ambulance	01		18 000 000
Electrification postes et cases de santé	10	Ngoui-Walla-Diaranguel-Wass.Barobé-Gadiobé-Thikité-W.Thillé-Bokké Diaranguel Wass/Salsalbés	6 000 000
Renforcement pharmacies postes de santé	06	Tous les postes de santé	6 000 000
Lutte contre l'insalubrité	FF		1 000 000
Plaidoyer pour le renforcement du personnel	FF		1 000 000
TOTAL SANTE-HYGIENE-ACTION SOCIALE			**67 238 280**

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE-GESTION DU DOMAINE-CADRE DE VIE			
Vulgarisation et application du POAS	FF		1 000 000
Alignement de villages	05	B.Dialloubés-B.Mbay./Sal-Diongui-Thikité-Wass./Barobés	9 000 000
Achèvement de puits	01	Meldiam	9 000 000
Rehabilitation de puits	01	Boulone	5 000 000
Fonçage e puits neufs	02	Guirwass – Bokké Goumi	14 000 000
Equipement forage	01	Ywaldé Yirlaabé	6 000 000
Remplacement reservoir au sol	01	Yawaldé Yirlaabé	35 000 000
Remplacement ouvrage captage	01	Bokké-Dialloubés	6 000 000
Implantation de point d'eau	01	Wendou Thillé	700 000
Forages neufs	02	Wendou Thilé – Walla/Diaranguel	PM
TOTAL AMENAGEMENT TERRITOIRE-GESTION DU DOMAINES-CADRE DE VIE			**85 7 000 000**
ENVIRONNEMENT ET GESTION DES RESSOURCES NATURELLES			
Création répertoire des ressources naturelles	01		2 000 000
Création pépinière communautaire	01	Bokké-Dialloubés	8 000 000
Reboisement espèces menacées		Haut Jeeri	10 000 000
Structuration des exploitants forestiers		Haut Jeeri	600 000
Création coopérative achat produits forestiers	01		2 000 000
Création 1000 hectares réserves fourragères		Moyen et Haut Jeeri	PM
Implantation dépotoirs	06	Karawoyndou-B.Sal.-B.Dialloubés-Saldé-Diongui-Was./Bar.	2 400 000
Redynamisation comités de vigilance		Moyen et Haut-Jeeri	1 000 000
TOTAL ENVIRONNEMENT /GRN			**26 000 000**
CULTURE – JEUNESS – SPORTS ET LOISIRS			
Structuration et organisation des jeunes		Tous les villages	2 000 000
Aménagement d'aires de jeu	11	Gaykadar-B.Sal/Mbay.-Diongui-Karawoyndou-B.Dialloubé-Ngoui-W.Thillé-Wass./Bar.-walla-thikité-Y.Yirlaabés	22 000 000
Appui à la tenue de journées culturelles	FF		2 000 000
Organisation de joutes pluridisciplinaires	FF		2 000 000
Appui aux ASC	FF		1 000 000
TOTAL JEUNESSE/SPORS ET LOISIRS			**29 000 000**
AGRICULURE			
Construction unité de transformation	**01**	**Karawoyndou**	**4 200 000**
TOTAL AGRICULTURE			**4 200 000**

ELEVAGE			
Réalisation parc de vaccination	01	Wassétaké	3 500 000
Construction magasin de stockage aliment bétail	01	Bokké-Dialloubés	5 000 000
Réhabilitation et réouverture poste vétérinaire	01	Bokké-Dialloubés	10 000 000
Création mini laiterie	01	Bokké-Dialloubés	9 000 000
Structuration des acteurs	FF		600 000
TOTAL ELEVAGE			**28 100 000**
PECHE			
Structuration des acteurs et formation à la pisciculture	FF		3 600 000
Création d'unités de pisciculture	06	Ngoui-Walla-Diaranguel-Was./Bar.-Saldé-Diamel Ciré	9 000 000
TOTAL PECHE			**12 600 000**
COMMERCE			
Creation louma	01	Bokké-Dialloubés	900 000
TOTAL COMMERCE			**900 000**
INSTITUTION FINANCIERE			
Appui à la création de mutuelle	FF		8 000 000
TOTAL INSTITUTIONS FINANCIERES			**8 000 000**
TOTAL GENERAL			**365 338 280**

6.5.1. FINANCEMENT ACQUIS

Secteurs	Action	Lieu d'implantation	intervenant	Total	%
Education	Construction de 3 salles de classe (extension)	Thikité(1); Wallah(1); Gadiobé(1)	FAST TRACK	14 820 000	50%
	Construction de salles de classe		Solidarités Nationales et Internationales (S.N.I)	19 760 000	
	Construction de salles de classe (remplacement)	MELDIAME	BCI	9 880 000	
	Construction et équipement d'une salle de classe	Boké Dialloubé	PNDL	7 000 000	
		Dieguess	PNDL	7 000 000	
		Gaye Kadar	PNDL	7 000 000	
		Laiky	PNDL	7 000 000	
		Louguerré	PNDL	7 000 000	
	Implantation de point d'eau	wendou thilé(1)	FAST TRACK	700 000	
Total Education				**80 160 000**	
Hydraulique	Fonçage de puits	(vide)	Solidarités Nationales et Internationales (S.N.I)		29%
	Equipement de forage	Yawaldé Yirlaadé	PNDL	6 000 000	
	Remplacement réservoir au sol par CE	(vide)	PEPAM	35 000 000	
	Remplacement ouvrage captage hors service	(vide)	PEPAM	6 000 000	
Total Hydraulique				**47 000 000**	
Santé	Construction et équipement d'une case de santé	Belé Mbody	PNDL	7 000 000	21%
	Construction logement ICP	Diongui	Lux - dev	26 238 280	
Total Santé				**33 238 280**	
Total				**160 398 280**	**100%**

6.5.2. FINANCEMENT A CHERCHER : 204 940 000 FCFA.

VII. STRATEGIES DE MISE EN ŒUVRE ET DE SUIVI-EVALUATION DU PLD

Pour réussir la mise en œuvre du Plan Local de Développement de la CR de Bokké Diallloubés, il convient de développer un ensemble cohérent de stratégies qui servent de sources d'inspiration dans la conduite des différentes initiatives. Il est important de se doter d'approche, de mécanismes et d'instruments qui jouent à la fois un rôle de balises mais également de tableau de bord relatifs au pilotage du PLD.
Pour ce faire, il s'agira de :

1. **faire du PLD la référence obligatoire pour toute intervention extérieure ;**

Fruit d'une concertation entre acteurs du développement de la CR, le Plan local de développement doit constituer ce cadre d'intervention unique pour toute action de développement au niveau de la communauté rurale de Bokké Dialloubés. A ce niveau, le Conseil Rural doit faire preuve d'un grand dynamisme et d'une grande capacité d'anticipation en vue de mobiliser les partenaires au développement et les investisseurs privés au profit de la collectivité locale.

2. **asseoir une démarche participative à travers la définition de mécanismes souples mais clairs de concertation et de coordination**

Pour réussir une prise en charge collective des orientations définies dans le PLD, il est important d'organiser voire institutionnaliser la concertation entre les acteurs. Cela pourra se faire au travers de cadres de concertation qui seront des lieux d'échanges et de partage de l'ensemble des responsabilités concernant la conduite du PLD.

En dehors du cadre formel défini par la loi en la matière, il appartient aux acteurs de déterminer avec le concours de l'ARD les types de cadres de concertation à mettre en place, les critères d'accès à ces cadres de concertation et les modes de représentation. Toutefois, une attention particulière doit être accordée aux différences dans la programmation des activités. Dans ce cadre, le Conseil Rural devra continuer à assumer sa fonction de supervision générale du programme et d'animation de ce processus.

3. **développer une dynamique de partenariat avec les intervenants extérieurs**

L'ampleur des besoins à satisfaire et le niveau faible des ressources propres de la CR exigent, de la part du Conseil Rural, de développer un réseau dense et diversifié de partenariat pour assurer une mise en œuvre réussie du PLD. Il s'y ajoute que la CR regorge de beaucoup d'intervenants extérieurs disposés à soutenir les actions de développement.

4. **promouvoir la transparence et la bonne gouvernance locale**

La nécessaire mobilisation de ressources financières importantes au profit de la Communauté Rurale dépend, pour une large part, de l'existence d'un cadre transparent de gestion des ressources et de l'assise d'une gouvernance locale qui acquiert l'adhésion des populations et des partenaires extérieurs de la CR.

Cela pourrait se traduire la conduite d'exercice d'évaluation interne et/ou externe ainsi que la systématisation de l'audit des comptes. Les résultats de ces différents exercices doivent être partagés avec tous les acteurs concernés.

Parmi les actions de promotion de la transparence et de la bonne gouvernance locale on pourrait retenir :

- **La programmation des activités**

C'est une phase importante dans l'agenda annuel du PLD. L'élaboration du Plan Annuel d'Investissement permet, en partant des priorités préalablement identifiées mais aussi du contexte du moment, de déterminer quelles sont les actions à prioriser durant la période qui s'ouvre mais aussi quels sont les leviers à actionner.
Cet exercice permet de disposer d'un tableau de bord pour le suivi des activités et pour l'auto- évaluation ; cela va également faciliter le travail de supervision du Conseil Rural.

- **Le suivi des actions**

La mise en œuvre du PLD doit faire l'objet d'un suivi rigoureux ; c'est cela qui aidera à cerner les difficultés rencontrées voire à anticiper sur certaines en vue de leur trouver des solutions idoines. Cependant, pour que le travail de suivi soit efficace, il faudra :

- déterminer les aspects du travail qui feront prioritairement l'objet d'un suivi ;
- élaborer les outils de suivi ;
- définir les indicateurs de suivi ;
- arrêter un rythme de suivi ;
- définir une stratégie de suivi qui associe les populations.

- **L'auto- évaluation**

C'est une activité qui se réalise annuellement, notamment pendant les années où il n'est pas prévu d'évaluation externe. C'est une activité d'auto bilan que réalisent les populations ; elle permet de faire le point sur le niveau et la qualité de l'exécution du PLD, et elle facilite la programmation future des actions à réaliser. C'est ce travail qui prépare la réunion annuelle de bilan organisée par les instances de pilotage du programme et qui sanctionne la fin de la campagne.

Quand elle est bien menée, cette activité aide les populations à garder la maîtrise du processus de mise en œuvre du PLD.

Au départ, pour bien conduire cette activité, il peut être utile que les populations se fassent appuyer dans cet exercice par un animateur externe qui maîtrise la démarche de l'auto- évaluation.

- **L'évaluation externe**

C'est le regard extérieur sur la conduite des activités ; de ce fait, il a son utilité dans la mesure où c'est une activité qui vient en complément aux autres moyens de suivi existants.

- **L'audit des comptes**

Il est indispensable que les comptes administratifs et de gestion soient présentés chaque année. C'est une exigence de la loi qui veut qu'à la fin de chaque exercice budgétaire le Conseil examine les comptes de l'exercice écoulé. Cela permet de certifier les comptes et de rassurer tout le monde sur le fait que l'argent destiné aux populations a été bien géré, ce qui peut être une source de motivations supplémentaires pour les personnes qui y sont engagées.

CONCLUSION GENERALE

L'élaboration de ce PLD a constitué un moment fort de mobilisation des populations de la CR de Bokké Dialloubés. S'il est évident que ce résultat ne garantit pas en soi le succès de l'entreprise, il n'en demeure pas moins un moment indispensable du processus de développement local car il en est un jalon essentiel.

Si le premier PLD constitue un essai, il s'agit maintenant de transformer cet essai par une mise en œuvre conséquente du nouveau PLD ; pour cela, il faudra que les acteurs internes de la CR prennent la mesure des défis et enjeux de ce PLD qui constitue un document de référence définissant les orientations stratégiques, les objectifs opérationnels et les actions prioritaires à réaliser.
Un des défis non moins essentiel à relever au cours de la mise en œuvre du PLD est celui de son appropriation par les populations. Certes, la mobilisation impulsée au moment de son élaboration participe de cette dynamique d'appropriation, mais elle reste insuffisante pour l'atteinte de cet objectif.

ANNEXES : Fiches de quelques projets

FICHE DE PROJET N°1 : CONTRUCTION DE SALLES DE CLASSE

Promoteur du Projet :	Communauté Rurale de Bokké Dialloubés
Objectif du Projet	Remplacer systématiquement les abris Créer de bonnes conditions d'apprentissage des élèves Augmenter le taux de scolarité et de réussite
Localisation	Perlel-Walla-B.namary-W.Thillé-Y.Yirlab, Y.Dial-Laiky-Krarwoyndou-Meldiam-B.Diéguess, Walla-Perlel-b.Namary (02)-B.Diéguess, Laiky-Y.Diall.-B.Namary-Ndiayène-Thikité, Boborel-Diaranguel-Ngoui-Gadiobé-B.Dialloubé, Wass./Bar.(02)-Saldé-Ndiongui-B.Sal/Mbaybés
Population cible	Elèves de l'école primaire
Durée du projet	2010 - 2015
Coût global	234 700 000FCFA
Partenaires de mise en œuvre	ARD, PNDL, Autres partenaires, Fast Track
Maitre d'œuvre	Entreprise adjudicataire

FICHE DE PROJET N°2 : REHABILITATION DE SALLES DE CLASSE

Promoteur du Projet :	Communauté Rurale de Bokké Dialloubés
Objectif du Projet	Préserver les acquis Augmenter le taux de scolarité
Localisation	Saldé, Ndiayène, Karawoyndou (02)-Boborel (01), Gaykadar
Population cible	Elèves de l'école primaire
Durée du projet	2010 - 2013
Coût global	19 500 000 000FCFA
Partenaires de mise en œuvre	ARD, PNDL, Autres partenaires

FICHE DE PROJET N°3 : CONSTRUCTION ET EQUIPEMENT DE 06 SALLES ALPHABETISATION

Promoteur du Projet :	CR de Bokké Dialloubés
Objectif du Projet	Réduire le taux d'analphabétisme Appui à la formation des adultes
Localisation	Karawoyndou, Ndiayène, Gay Kadar, Saldé, Bokké-Dialloubés, Diongui
Population cible	Les leaders des OCB, les femmes
Durée du projet	2010 - 2015
Coût global	42 000 000FCFA
Partenaires de mise en œuvre	ARD, PNDL, Autres partenaires
Maitre d'œuvre	Entreprise adjudicataire

FICHE DE PROJET N°4 : ADDUCTION D'EAU POTABLE DANS 06 ECOLES

Promoteur du Projet :	Communauté Rurale de Bokké Dialloubés
Objectif du Projet	Renforcer l'hygiène et la salubrité dans les écoles Créer de bonnes conditions d'étude des élèves Améliorer le cadre de vie de l'école
Localisation	B.Diall.-karawoyndou-Gaykadar-Ndiayène-Thikité,
Population cible	Elèves de l'école primaire
Durée du projet	2013
Coût global	3 000 000 FCFA
Partenaires de mise en œuvre	ARD, PNDL, Autres partenaires
Maitre d'œuvre	Entreprise adjudicataire

FICHE DE PROJET N°5 : CLOTURE 16 ECOLES

Promoteur du Projet :	Communauté Rurale de Bokké Dialloubés
Objectif du Projet	Sécuriser les usagers et préserver les équipements
Localisation	Walla-Was./Bar.-B.Diall.-B.Sal, B.Namary-Boborel-Ndiayène, Y.Diall.-Y.Yirl.-Karawoyndou, Gaykadar-Laiky-Meldiam, Perlel-B.Diéguess-W.Thillé
Population cible	Elèves et enseignants des établissements scolaires
Durée du projet	2010-2014
Coût global	26 000 000 CFA
Partenaires de mise en œuvre	ARD, PNDL, Autres partenaires
Maître d'œuvre	Entreprise Adjudicataire

FICHE DE PROJET N°6 : CONSTRUCTION DE LATRINES DANS 12 ECOLES

Promoteur du Projet :	Communauté Rurale de Bokké Dialloubés
Objectif du Projet	Renforcer les conditions d'hygiène dans les écoles
Localisation	B.namary-Ndiayène, Y.Yirlaabés, Y.. Dialloubés, Gaykadar Karawoyndou, Meldiam Laiky, Perlel, Bokké Diéguess
Population cible	Elèves et autres personnels
Durée du projet	2010-2016
Coût global	36 000 000FA
Partenaires de mise en œuvre	ARD, PNDL, Autres partenaires
Maître d'œuvre	Entreprise Adjudicataire

FICHE DE PROJET N°7 : CONSTRUCTION ET EQUIPEMENT D'UN POSTE DE SANTE

Promoteur du Projet :	Communauté Rurale de Bokké Dialloubés
Objectif du Projet	Densifier la couverture sanitaire
Localisation	Karawoyndou
Population cible	Populations locale et polarisées
Durée du projet	2011
Coût global	25 000 000 CFA
Partenaires de mise en œuvre	ARD, PNDL, Autres partenaires
Maître d'œuvre	Entreprise Adjudicataire

FICHE DE PROJET N°8 : CONSTRUCTION D'UNE MATERNITE

Promoteur du Projet :	Communauté Rurale de Bokké Dialloubés
Objectif du Projet	Densifier la couverture sanitaire et doter les femmes d'une infrastructure spécifique
Localisation	BOKKÉ DIALLOUBES
Population cible	Populations locale et polarisées
Durée du projet	2011
Coût global	25 000 000 CFA
Partenaires de mise en œuvre	ARD, PNDL, Autres partenaires

FICHE DE PROJET N°9 : REHABILITATION DE 02 POSTES DE SANTE

Promoteur du Projet :	Communauté Rurale de Bokké Dialloubés
Objectif du Projet	Préservation des acquis Optimisation des infrastructures
Localisation	Ndiayèna; Ndiongui
Population cible	Populations malades, en besoin de soins de santé
Durée du projet	2013-2014
Coût global	12 000 000FCFA
Partenaires de mise en œuvre	ARD, PNDL, Autres partenaires
Maître d'œuvre	Entreprises adjudicataires

FICHE DE PROJET N°10 : REHABILITATION DE 02 CASES DE SANTE

Promoteur du Projet :	Communauté Rurale de Bokké Dialloubés
Objectif du Projet	Préservation des acquis Optimisation des infrastructures
Localisation	Laiky -Wendou Thillé
Population cible	Populations malades, en besoin de soins de santé
Durée du projet	2010-2011
Coût global	4 000 000 FCFA
Partenaires de mise en œuvre	ARD, PNDL, Autres partenaires
Maître d'œuvre	Entreprises adjudicataires

FICHE DE PROJET N° 11 CONSTRUCTION ET EQUIPEMENT D'UNE CASE DE SANTE

Promoteur du Projet :	Communauté Rurale de Bokké Dialloubés
Objectif du Projet	Densification des infrastructures
Localisation	Bélé Mbody
Population cible	Populations malades, en besoin de soins de santé
Durée du projet	2010
Coût global	7 000 000 FCFA
Partenaires de mise en œuvre	PNDL
Maître d'œuvre	Entreprise adjudicataire

FICHE DE PROJET N°12 : EQUIPEMENT D'UN POSTE DE SANTE

Promoteur du Projet :	Communauté Rurale Bokké Dialloubés
Objectif du Projet	Renforcer les moyens matériels du personnel soignant Améliorer les services santé dans les structures de santé
Localisation	Diongui
Population cible	Usagers
Durée du projet	2014
Coût global	3 000 000 FCFA
Partenaires de mise en œuvre	ARD, PNDL, Autres partenaires
Maître d'œuvre	Entreprises adjudicataires

FICHE DE PROJET N°13: ADDUCTION D'EAU A PARTIR D'UN FORAGE ET DENSIFICATION RESEAU

Promoteur du Projet :	Communauté Rurale Bokké Dialloubés
Objectif du Projet	Augmenter les points d'eau pour la boisson et les besoins domestiques Desservir des villages polarisés Réduire les maladies liées à l'utilisation des eaux du fleuve et des mares
Localisation	Saldé/Gourel Abou Gaynako, Thikité – Diongui – Dar Salam
Population cible	Les populations des localités, éleveurs
Durée du projet	2011 - 2012
Coût global	24 000 000 FCFA
Partenaires de mise en œuvre	ARD, PNDL, Autres partenaires
Maître d'œuvre	Entreprises adjudicataires

FICHE DE PROJET N° 14 : ACHEVEMENT ET REHABILITATION DE PUITS

Promoteur du Projet :	Communauté Rurale Bokké Dialloubés
Objectif du Projet	Augmenter les points d'eau pour les besoins domestiques
Localisation	MELDIAM - BOULONE
Population cible	Populations, animaux
Durée du projet	2015
Coût global	14 000 000 FCFA
Partenaires de mise en œuvre	ARD, PNDL, Autres partenaires
Maître d'œuvre	Entreprises adjudicataires

FICHE DE PROJET N°15 : CREATION DE PARCS DE VACCINATION DE BETAIL

Promoteur du Projet :	Communauté Rurale de Bokké Dialloubés
Objectif du Projet	Réduire la mortalité animale Assurer les campagnes de vaccination de proximité
Localisation	Wassétaké, Barobé, Karawoyndou, B.Namary, Yawaldé Y.
Population cible	Les éleveurs et les groupes d'éleveurs
Durée du projet	2010 - 2015
Coût global	21 000 000 FCFA
Partenaires de mise en œuvre	ARD, PNDL, Autres partenaires
Maître d'œuvre	Entreprises adjudicataires

FICHE DE PROJET N° 16 REHABILITATION ET REOUVERTURE D'UN POSTE VETERINAIRE

Promoteur du Projet :	Communauté Rurale de Bokké Dialloubés
Objectif du Projet	Doter les éleveurs d'une structure de proximité Permettre des interventions rapides
Localisation	Bokké Dialloubés
Population cible	Les éleveurs et les groupes d'éleveurs
Durée du projet	2010
Coût global	9 000 000 FCFA
Partenaires de mise en œuvre	ARD, PNDL, Autres partenaires
Maître d'œuvre	Entreprises adjudicataires